

443

OCTOBRE
2023
3,60 €

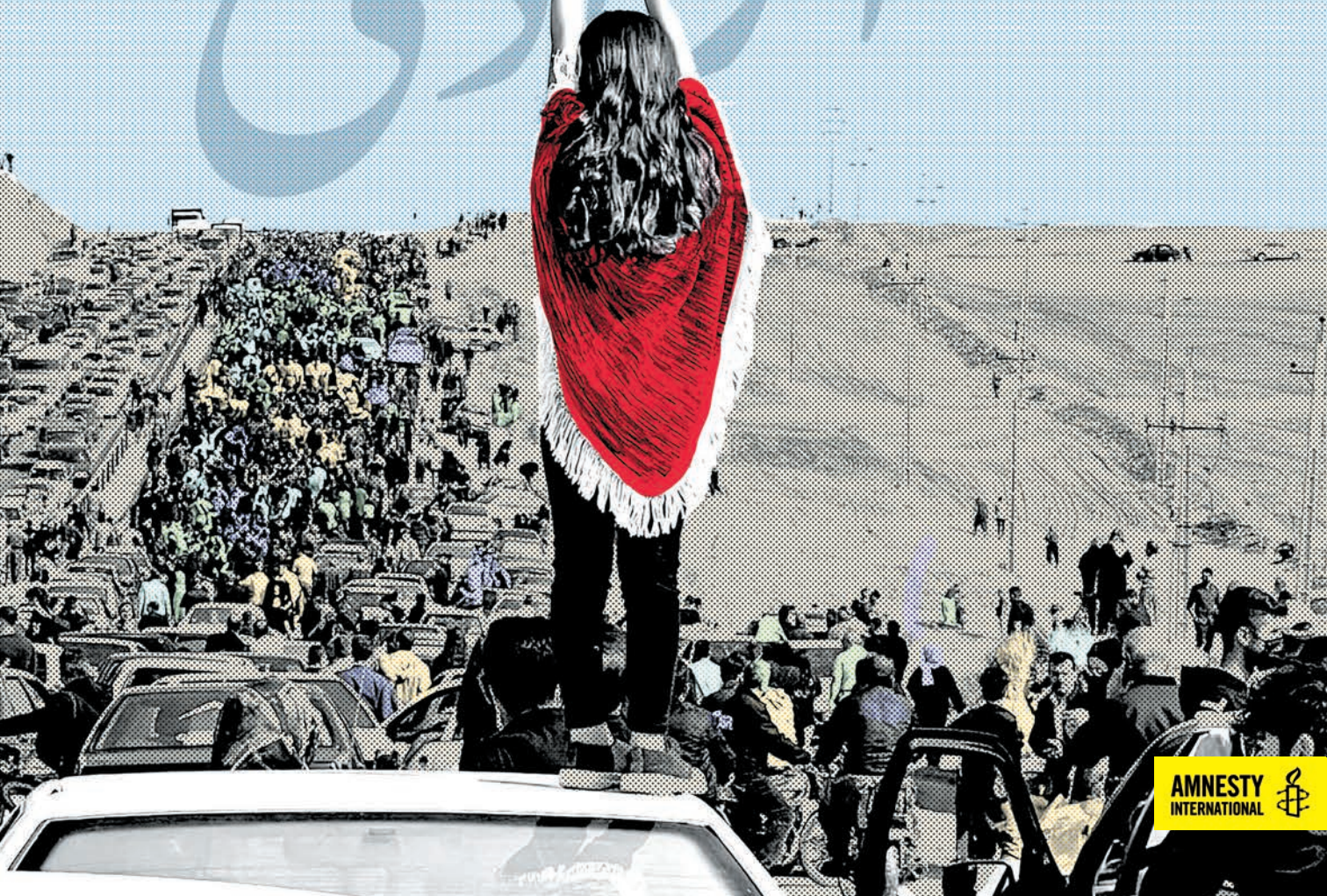
LA CHRONIQUE

LE MAGAZINE DES DROITS HUMAINS

FEMME, VIE, LIBERTÉ

IRAN

Il y a un an, les Iraniennes défiaient le pouvoir.
Nous en avons retrouvé certaines, exilées en Irak.
Elles ont sauvé leur peau, mais à quel prix !



AMNESTY
INTERNATIONAL





443
OCTOBRE
2023

- 04 INVITÉ
Paul Laverty
- 07 ÉCLAIRAGE
Nicaragua
Rouleau compresseur
- 11 GÉOPOLIS
Le regard de Pierre Haski
- 24 PERSPECTIVE
Le studio Rex
- 25 RÉCIT
Suisse
Mamie fait de la résistance
- 28 REPORTAGE
Équateur
Anti-IVG :
les grandes manœuvres
- 32 PORTFOLIO
Soudan
Forces vives
- 38 DÉBAT
Faut-il supprimer
la police des polices ?
- 44 CULTURE
Aliona Gloukhova
L'art de la bifurcation
- 46 VIE DU MOUVEMENT
Un heureux événement
- 50 HISTOIRE
Paulette Nardal

Pour vous abonner
à *La Chronique*,
rendez-vous sur le site :
amnesty.fr/chronique



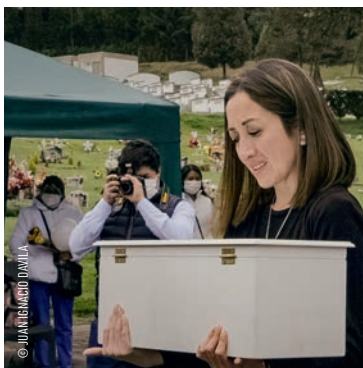
LES ARTICLES SIGNÉS DANS LA CHRONIQUE N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS ET PAS NÉCESSAIREMENT AMNESTY INTERNATIONAL.



DOSSIER

« FEMME, VIE, LIBERTÉ » 12

On connaît son nom et son histoire : Mahsa Amini, une jeune Iranienne, est morte, le 16 septembre 2022, pour un voile « mal porté ». En Iran, ce crime a provoqué colère, manifestations, gestes de solidarité implacablement réprimés. Pour échapper à la répression, des manifestantes ont quitté le pays, abandonnant leurs proches et leurs rêves. Nos envoyés spéciaux sont allés au Kurdistan irakien recueillir leurs témoignages.



REPORTAGE 28

Équateur Anti-IVG : les grandes manœuvres

De puissants groupes catholiques mènent campagne contre l'IVG. Pour convaincre les jeunes filles de continuer leur grossesse, ils transforment les consultations en de grands shows d'intimidation.

INVITÉ 04

Paul Laverty

Ce scénariste est associé depuis vingt-sept ans au réalisateur britannique Ken Loach. Dans leur nouveau film *The Old Oak*, Paul Laverty conte le parachutage de réfugiés syriens dans une région minière sinistrée du nord de l'Angleterre.



SURVEILLANCE ALGORITHMIQUE LA FRANCE, CHAMPIONNE D'EUROPE

JEAN-CLAUDE SAMOILLER
Président d'Amnesty International France



Ce 8 septembre 2023 est un jour historique : c'est le match d'ouverture de la Coupe du monde de rugby entre la France et la Nouvelle-Zélande

au Stade de France. C'est aussi le jour du lancement de la dernière compétition d'envergure en France qui ne fera pas l'objet de vidéosurveillance algorithmique (VSA). Ce système permettant la surveillance de masse est prévu dans la loi relative aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024, adoptée par le Parlement en mai dernier en procédure accélérée. Par conséquent, sans véritable débat. Naturellement, nous dénonçons avec vigueur ce système de surveillance automatisée intrusif, qui peut porter atteinte à notre droit à la vie privée, à notre liberté d'expression et de réunion pacifique, à notre droit d'aller et de venir. Un système par ailleurs potentiellement discriminatoire. Seront filmés, scrutés et analysés par des algorithmes nos comportements dans les enceintes sportives, mais aussi à leurs abords et dans les transports en commun utilisés pour s'y rendre. Ainsi, cette technologie détectera et signalera les comportements jugés comme « suspects ». Reste à définir ce qu'est un comportement suspect. Ce que la loi se garde bien de préciser. C'est un décret qui le fera. Un décret publié après l'adoption de la loi, c'est-à-dire sans contrôle démocratique.

Une personne qui marche à rebours de la file du plus grand nombre a-t-elle un comportement suspect ? Et celle qui s'arrête ? Et la personne dont le handicap ne lui permet pas de se déplacer selon la « norme » ?

Il est précisé que cette loi ne s'appliquera que le temps des Jeux olympiques et paralympiques, mais l'on sait ce que deviennent le plus souvent ces lois « provisoires ». Une fois les projecteurs de l'actualité éteints, elles intègrent tout bonnement le droit commun.

Ne nous laissons pas surveiller abusivement, ne laissons pas les machines amplifier les discriminations. Ne nous laissons pas « endormir » par le discours sécuritaire ambiant et par un certain niveau d'acceptabilité du public qui aura les yeux rivés sur le terrain. Ne nous laissons pas rogner nos libertés de façon insidieuse. Ne nous laissons pas traiter comme la grenouille plongée dans une casserole d'eau froide, mais qui chauffe peu à peu sans se rendre compte qu'elle va mourir ébouillantée. Ne renonçons pas à nos droits les plus fondamentaux en laissant s'instaurer ce genre de systèmes, sans que jamais ne soit apportée la preuve de leur efficacité pour lutter contre la criminalité ou prévenir le terrorisme. Avec la mise en application de cette loi, la France aura au moins décroché un titre : celui de championne d'Europe de la vidéosurveillance algorithmique. On s'en serait bien passé !



Chaque mois, une personnalité s'empare d'une histoire qui lui tient à cœur. Scénariste d'origine écossaise, Paul Laverty collabore depuis vingt-sept ans aux films du réalisateur britannique Ken Loach. De *Carla's Song* à *Sweet Sixteen*, de *La Part des Anges* à *Sorry We Missed You*, le duo partage une même fibre humaniste et sociale. On retrouve ce goût des autres dans leur dernier long-métrage *The Old Oak*, sur les écrans à partir du 25 octobre.

L'INVITÉ

Paul Laverty
Scénariste

Propos recueillis par Laurent Rigoulet

1 **A**u début, la révolution sandiniste au Nicaragua, à la fin des années 1970, m'a fasciné.
La naissance d'un idéal socialiste. J'ai foncé là-bas. Je courais les routes pour goûter
à la liberté après la discipline du séminaire où j'ai passé ma jeunesse jusqu'à mes études
de philosophie à l'université pontificale de Rome. J'ai alors fait tous les boulots, enthousiaste.
5 Puis le leader de la révolution, Daniel Ortega, est devenu un monstre reproduisant ce qu'il avait
combattu, et les États-Unis ont mené leur guerre contre-révolutionnaire. J'écrivais des articles et
des rapports pour des ONG, alors j'ai pensé, naïvement, que le cinéma serait un meilleur moyen de
témoigner. J'ignorais tout de l'écriture d'un scénario. En Grande-Bretagne, je n'avais aucun contact
avec la profession. J'ai envoyé mon texte à des dizaines de personnes. La plupart n'ont pas répondu.
10 Un jour, j'ai reçu un appel sorti de nulle part. Au bout du fil, Ken Loach me proposait d'aller boire
un verre pour en discuter. J'étais fauché. Margaret Thatcher venait de déréguler les transports,
et j'ai trouvé un ticket de bus de Glasgow à Londres pour cinq livres. Entre notre rencontre
et le tournage de notre film au Nicaragua, *Carla's Song* en 1996, il s'est passé cinq ans.
Lui et moi sommes devenus amis, nous partageons les mêmes idées, notre relation est naturelle.
15 Malgré son vécu et ma totale inexpérience, il nous a tout de suite mis sur un pied d'égalité. Nous
nous téléphonons sans cesse, commentons les résultats de football (Ken Loach est supporter du
club de Bath), discutons de nos familles, échangeons sur les livres et les articles que nous avons lus.
Jusqu'au moment où un sujet s'impose. Avant d'écrire et de débattre du travail avec lui, je vais
à la rencontre des gens qui peuvent inspirer nos personnages.
20 Pour *Sorry We Missed You*, notre film sur l'ubérisation et le travail précaire, j'ai mis longtemps
à trouver les bons interlocuteurs. La société les a isolés, ils ne s'inscrivent plus dans des syndicats
et les associations les connaissent mal. Je me suis donc rendu sur les parkings où ils attendent,
dès le milieu de la nuit, les colis qu'ils vont livrer pour des sociétés telles qu'Amazon. En roulant
avec eux, j'ai pu observer leur immense fatigue, sur leur peau, dans leurs yeux. Ils avaient à peine
25 le temps de manger, ils ne voyaient pas leur famille. Je suis resté en contact avec certains. Lors de
la crise du Covid, l'un d'eux m'a raconté qu'il travaillait quatorze heures par jour, et quand je lui ai
demandé comment il allait, il s'est effondré en larmes. En 1817, un industriel réformateur défendait
la journée de huit heures avec le slogan «*Huit heures de travail, huit heures de loisir, huit heures
de repos*», et voici où nous en sommes deux cents ans plus tard ! Nombre de nos échanges avec
30 Ken Loach tournent autour de cette question. Comment en sommes-nous arrivés là ?
Comment le tissu social a pu se désintégrer à ce point ? Nos deux derniers films, *Moi, Daniel Blake*
et *Sorry We Missed You*, s'achevaient de manière tragique et pour le suivant, *The Old Oak*,
nous avons voulu réfléchir à la notion d'espoir.

“ Nombre de nos échanges avec Ken Loach tournent autour de cette question. Comment le tissu social a pu se désintégrer à ce point ? ”

Une de nos relations communes était le politologue Howard Zinn, auteur d'*Une histoire populaire des États-Unis*, avec lequel j'ai entretenu une longue correspondance. Howard Zinn était un formidable penseur de l'espoir en politique. Certaines de ses phrases nous ont beaucoup guidés, comme celle-ci : « *Avoir de l'espoir quand les temps sont durs n'est pas bêtement romantique, c'est ancré dans le fait que l'histoire humaine n'est pas simplement faite de cruauté, mais aussi de compassion, de sacrifice, de courage et de bienveillance* ».

Avec Ken Loach, nous voulons retourner dans le nord où se situaient nos deux derniers films. Nous nous sommes concentrés sur les villages miniers où les conséquences des combats perdus et des décisions politiques se sont accumulées pendant plus de quarante ans. Je suis allé sur place avant d'écrire et j'ai trouvé des communautés dévastées, totalement abandonnées. Je parlais à d'anciens habitants ayant gardé

un sens politique et, dans la même rue, je croisais des jeunes complètement perdus qu'on avait largués là sans perspectives parce que les maisons ne valaient plus rien, certaines se vendaient à peine 10 000 euros sur Internet.

L'amertume était immense. C'est dans ces villages qu'on a installé le plus de réfugiés syriens sans aucune concertation, déclenchant des mouvements de colère souvent destructeurs. Nous voulions montrer cette profonde colère qui dresse des victimes les unes contre les autres et mettre à nu ses racines. Pour *The Old Oak*, une histoire autour d'un pub, sorte d'ultime forteresse, nous avons cherché les éclats de solidarité et de compassion encore présents chez les gens, surtout en ces temps où il est urgent d'inverser le cours de l'histoire. Ce n'est pas de la pensée magique. Là encore, nous avons écouté Howard Zinn qui disait ne pas « *vouloir inventer des victoires populaires* », mais écrire une Histoire qui va chercher « *les épisodes méconnus où les gens ont montré leur capacité à résister, à se regrouper et éventuellement à vaincre* ».

The Old Oak est peut-être le dernier film de Ken Loach. C'était sans doute le plus dur pour lui. Il a été interrompu par le Covid et il lui a fallu le reprendre, alors qu'il fêtait son 86^e anniversaire pendant le tournage. Il a trouvé la force et le courage de le faire, de reconstituer une communauté entière grâce à son talent pour le casting, de partager avec

les réfugiés syriens les récits d'un passé traumatique : un travail immense. La conviction politique le transcende. Même s'il ne tourne plus, il restera incroyablement actif sur tous les fronts et nous continuerons à discuter. Pour lui, ne pas lutter, c'est avoir déjà perdu.



Yara (Ebla Mari), une jeune réfugiée syrienne, se lie d'amitié avec le tenancier d'un pub.

© SIXTEEN OAK LIMITED, WHY NOT PRODUCTIONS

Paul Laverty

Trois dernières collaborations avec Ken Loach
2016 : *Moi, Daniel Blake*
2019 : *Sorry We Missed You*
2023 : *The Old Oak*



, UNE ACTUALITÉ SORTIE DE L'OMBRE
ÉCLAIRAGE

NICARAGUA

NICARAGUA ROULEAU COMPRESSEUR

Une à une, les lettres de l'enseigne « Universidad Centroamericana » ont été décrochées de la façade de l'université centraméricaine de Managua. Le 16 août, le temple du savoir nicaraguayen a été fermé par le régime. Le gouvernement du président Daniel Ortega et de sa femme, la vice-présidente Rosario Murillo, a également ordonné la dissolution de l'ordre des Jésuites qui gérait cette université. « *On y respirait la liberté, la capacité de questionner sur une base académique ce qui se vivait dans notre pays, pour le meilleur du Nicaragua* », regrette Enrique Martínez, ancien étudiant, aujourd'hui en exil. Il s'agit d'un nouveau coup porté à l'une des dernières voix critiques de la dictature. Car depuis la répression des manifestations étudiantes, qui ont fait au moins 328 morts au printemps 2018 selon Amnesty International, les défenseurs des droits humains, journalistes et opposants sont persécutés ou en exil.

Le ton est monté entre le Vatican et le pouvoir. Le pape François a accusé le régime de « *dictature grossière* » ; le président Ortega a qualifié les évêques de « *satanistes* ». La répression s'est encore accentuée en août 2022 quand M^{gr} Rolando Alvarez, évêque de Matagalpa, figure religieuse et protestataire du pays, a été incarcéré après avoir critiqué le régime ; quand le père Uriel Vallejos de Sébaco, connu pour ses propos critiques, a été séquestré dans son église par la police. Ce dernier a dû s'exiler et a perdu sa nationalité, tout comme M^{gr} Silvio Báez, évêque auxiliaire de l'université de Managua. « *Je n'oublierai jamais certains des magnifiques professeurs jésuites que j'ai eus* », postait-il sur Facebook, à la suite de la fermeture de l'université.

— Esteban Rios

ACTUALITÉS

LE MOT DE LA RÉDAC

Justice pour l'humanité



Il y a un an, nous assistions tous avec émotion, avec peur aussi, au soulèvement des Iraniennes et Iraniens dans tout le pays. Déjà, l'on pressentait qu'en bravant plusieurs interdits, qu'en enlevant leurs voiles, qu'en chantant en pleine rue, qu'en coupant leurs cheveux en signe de solidarité et de colère après le meurtre de la jeune Mahsa Amini, les femmes notamment allaient, tôt ou tard, payer cher leur courage. Parce que les manifestants ont défié le régime des mollahs, la répression s'est abattue avec la violence d'une rafale qui frappe et frappe encore : des centaines d'homicides illégaux, au moins sept d'exécutions arbitraires, des dizaines de milliers d'arrestations, une torture généralisée, des viols systématiques. Ces crimes, perpétrés sur ordre du régime, n'ont donné lieu à aucune enquête indépendante et pourraient bien rester impunis. Sauf si, dans le monde entier, les pays jouent la carte de la compétence universelle. À savoir qu'ils décident de poursuivre les bourreaux en diligentant des enquêtes pénales, parce que ces crimes sont des violations graves des droits humains et relèvent du droit international. Ainsi, les chiens de garde du régime qui, jusqu'ici, se sont crus tout permis ne se sentiront, à leur tour, plus à l'abri des poursuites nulle part. Ils sauront qu'un jour ou l'autre, même lointain, la main de la justice des hommes les rattrapera.

VIRGINIE ROELS
Rédactrice en chef

MEXIQUE

Elles ont enfin le choix

Belle victoire de la « vague verte », couleur des bandanas portés par les militantes pro-avortement ! Le 6 septembre, la Cour suprême mexicaine a déclaré inconstitutionnelle la pénalisation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans l'ensemble du pays. Le Mexique étant une fédération, 12 États, dont celui de Mexico, l'avaient déjà légalisée. Désormais, les femmes pourront avoir accès gratuitement à une IVG dans toutes les institutions de santé fédérales. – La rédaction



19 février 2020, Mexico. La couleur verte du foulard, emblème de la lutte pour le droit à l'avortement, s'est répandue partout au Mexique.

© EDGARD GARRIDO/REUTERS

A L E R T E

IRAK

CONDAMNER
L'AMOUR
À MORT

Le Parlement irakien examine une nouvelle législation prévoyant de rendre les relations homosexuelles passibles de la peine de mort.

PAR
LENA BJURSTRÖM

Jusqu'ici, dans le monde, douze pays condamnent l'homosexualité à la peine capitale². Déposé le 15 août au Parlement irakien, le projet de loi du député indépendant Raad Al-Maliki prévoit à son tour de rendre les relations homosexuelles passibles de la peine de mort ou de la réclusion à perpétuité. Le texte propose également de punir la « *promotion de l'homosexualité* » d'un minimum de sept ans de prison et « *l'imitation des femmes* » d'une peine d'un à trois ans d'emprisonnement

et de 10 millions de dinars d'amende (7 000 euros). Jusqu'à présent, la plupart des exécutions en Irak concernaient des condamnations pour « *meurtre* », « *trafic de stupéfiants* » et surtout « *terrorisme* », explique Anne Denis, coresponsable de la commission pour l'abolition de la peine de mort d'Amnesty France. De 2021 à 2022, plus de 130 personnes ont été condamnées à mort et au moins 28 ont été exécutées. « *En Irak, les condamnations et exécutions sont très liées aux fluctuations politiques* », précise Anne Denis. Toute condamnation à la peine capitale doit être confirmée par le président avant d'être mise en œuvre. Mais au-delà, ces condamnations sont souvent liées aux manifestations de l'opinion publique. « *C'est une manière pour les politiques de montrer qu'ils agissent*, note l'experte. *Au-delà, promulguer des lois qui étendent le champ d'application de la peine de mort se fait toujours dans l'optique de renforcer le contrôle sur la société civile* ». – L. B.

1— Il appelait à lutter contre l'homosexualité « *non par la violence [...] Mais en éduquant et en sensibilisant* ».

2— L'Afghanistan, l'Arabie saoudite, le sultanat de Brunei, les Émirats arabes unis, l'Iran, la Mauritanie, le Nigeria, l'Ouganda, le Pakistan, le Qatar, la Somalie, le Yémen.

En Irak, aimer une personne du même sexe ou ne pas être conforme aux normes de genre revient à s'exposer à des persécutions et des violences constantes, même si, pour l'heure, le Code pénal irakien ne criminalise pas explicitement l'homosexualité et l'expression transgenre. Cela n'empêche pas les autorités de s'en prendre à la communauté LGBT+ en utilisant d'autres articles de loi – comme celui punissant la « *sodomie* » de plusieurs années de prison ou encore ceux condamnant « *l'indécence publique* » et « *l'impudeur* ». Ces derniers mois, les offensives contre la communauté LGBT+ se sont multipliées dans le pays : déclarations de leaders politiques et religieux – tel le très influent leader religieux chiite Moqtada Sadr qui, fin 2022, appelait « *tous les croyants* » sur Twitter (actuel X) à « *s'opposer à la société homosexuelle* »¹ ; autodafés de drapeaux arc-en-ciel lors de manifestations... Le 10 août, la Commission des médias et des communications a intimé aux médias de bannir le terme « *genre* » et de remplacer « *homosexualité* » par « *déviance sexuelle* ». La mesure doit encore être approuvée par le gouvernement. Dans ce contexte, le texte de Raad Al-Maliki franchit une nouvelle étape.

BIG BROTHER

10

11

LA CHRONIQUE

NOS DROITS À L'ÉPREUVE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES



POLOGNE RADIO PIRATE

Des saboteurs prorusses ont mis à l'arrêt une vingtaine de trains polonais, fin août, en exploitant une faille du système de communication radio. Pas de cyberattaque donc, puisque les pirates ont tout bonnement émis par ondes radio un ordre d'arrêt d'urgence, signant leur sabotage *low-tech* en diffusant, sur la même fréquence, l'hymne national russe et des extraits de discours de Poutine ! Cette attaque fait peser une menace sur l'approvisionnement logistique et humanitaire occidental à l'Ukraine qui passe essentiellement par le rail.



FRANCE TÉLÉPHONES SUR ÉCOUTE

Nouveau glissement vers une société de surveillance : l'Assemblée nationale a approuvé, le 5 juillet, la possibilité d'activer des téléphones portables à distance pour écouter et filmer des personnes visées dans certaines enquêtes de criminalité organisée et de terrorisme. La crainte porte sur une utilisation abusive de ce système dans un avenir proche. Si, pour le ministre de la Justice Éric Dupond-Moretti, « on est loin du totalitarisme de 1984 », l'ordre des avocats y voit « une atteinte particulièrement grave au respect de la vie privée qui ne saurait être justifiée par la protection de l'ordre public ».



JOURNALISTE GRÉGOIRE OSOHA



BURUNDI

Dix ans de prison pour une interview

Le gouvernement burundais ouvre grand ses oreilles sur le Net. La journaliste Floriane Irangabiye en a fait récemment les frais. Sur la radio en ligne Igicaniro, elle avait expliqué : « *La population s'est résignée au mal représenté par les dirigeants du Burundi, les citoyens ne s'expriment pas, de crainte d'être tués. Nous demandons aux Burundais de braver leur peur* ». Pour cette simple analyse, la journaliste s'est retrouvée accusée d'avoir « porté atteinte à l'intégrité du territoire national ». Rien que ça. Et en mai dernier, elle a écopé de dix ans de prison ferme. Son état de santé s'est depuis fortement détérioré en détention.



RÉSEAUX SOCIAUX

Péril jeune

Incontournables, omniprésents mais décriés. YouTube, TikTok, Snapchat et Facebook angoissent de plus en plus la jeunesse. Une première enquête d'Amnesty Tech (laboratoire d'Amnesty International dédié aux technologies), auprès de 550 enfants et jeunes issus de 45 pays, a souligné l'ampleur de la face sombre de ces médias sociaux : addiction, perte de contrôle de la vie privée, mauvaises expériences ponctuées de racisme, violence, désinformation... Amnesty Tech remonte au créneau en dégainant prochainement deux rapports complémentaires sur les préjudices subis par les enfants et les jeunes lors de l'utilisation de ces plateformes. L'un se concentre sur le droit à la vie privée ; l'autre, sur l'addictivité des réseaux sociaux. Ces deux documents seront complétés par le lancement d'une campagne mondiale pour obliger les poids lourds du secteur à protéger efficacement les jeunes utilisateurs en ligne. À suivre.

— Éric Dourel

Rapport *We are totally exposed*, février 2023, amnesty.org



LES VRAIS DAMNÉS DE LA TERRE

Quand avons-nous perdu une part de notre humanité? Je parle du sort des migrants, un peu partout dans le monde, qui sont à mes yeux les vrais « damnés de la terre » d'aujourd'hui. À vrai dire, je ne sais même pas à qui s'adresse ce « nous »? Vise-t-il ceux qui, en amont, ont créé les conditions qui poussent au départ des hommes et des femmes que rien, a priori, ne destinait à l'exode? Vise-t-il ceux qui, sur la route des lendemains qui chantent, les exploitent, les dépouillent, les réduisent même en esclavage? Ou nous vise-t-il nous, habitants des pays que ce peuple en mouvement identifie comme des terres de refuge ou de prospérité, et qui dressons des barrières et des murs?

Les tragédies sur les routes migratoires sont pourtant d'une telle ampleur qu'on pourrait attendre un sursaut de dignité collective mondiale. Mais rien. Quelques éditos indignés, comme celui-ci, vite oubliés, lorsque plus de 500 « migrants » sombrent en Méditerranée cet été; on y a prêté attention parce que le nombre était vraiment trop élevé... « Migrants », ce mot impersonnel évite de penser aux 500 individus, hommes, femmes et enfants, avec chacun un destin contrarié, une histoire, des raisons intimes

de tenter de trouver un avenir quelque part. Encore moins d'indignation et d'intérêt lorsque des enquêtes étayées accusent les gardes-frontières saoudiens d'avoir exécuté – il n'y a pas d'autre mot – entre mars 2022 et juin 2023 des centaines d'Éthiopiens¹ fuyant la guerre, en quête d'un abri et d'un travail dans l'un des pays les plus riches au monde. Qu'au même moment des footballeurs stars signent à coup de centaines de millions de dollars leur transfert dans ce royaume dirigé par un jeune prince ambitieux, il ne viendrait à l'idée de personne de juxtaposer ces deux informations. Je me souviens d'avoir vu un remarquable documentaire, *Yémen : à marche forcée*, de Charles Emptaz et Olivier Jobard, qui avaient suivi ces « damnés de la terre » éthiopiens dans leur long périple. Pour gagner l'Arabie, cet éden tant désiré, il leur fallait traverser le Yémen, alors en proie à une guerre aujourd'hui mal éteinte. Tout ça pour terminer fauchés par les armes automatiques des soldats saoudiens?

Je n'ai pas de solutions, pas de recommandations, pas de pétitions à signer. Juste le constat froid de « notre » inhumanité collective. — P. H.

¹ – Rapport de Human Rights Watch publié le 21 août.

12

13

LA CHRONIQUE

21 septembre 2022. Nasibe Shamsaei, exilée en Turquie, se coupe les cheveux par solidarité avec ses concitoyennes devant le consulat iranien d'Istanbul.

© YASIN AKGUL/AFP





FEMME, IRAN VIE, LIBERTÉ

En Iran, depuis le décès en détention de Mahsa Amini, il y a un an, la répression des Iraniennes s'est considérablement intensifiée. Celles qui défient la législation imposant le port du voile sont sévèrement sanctionnées : retour des patrouilles de la police des mœurs, suspensions ou annulations d'inscriptions à l'université, interdiction d'utiliser sa carte bancaire, confiscation de son véhicule... Pour échapper aux arrestations arbitraires, à la prison et aux viols, certaines ont choisi l'exil. *La Chronique* les a rencontrées au Kurdistan irakien.

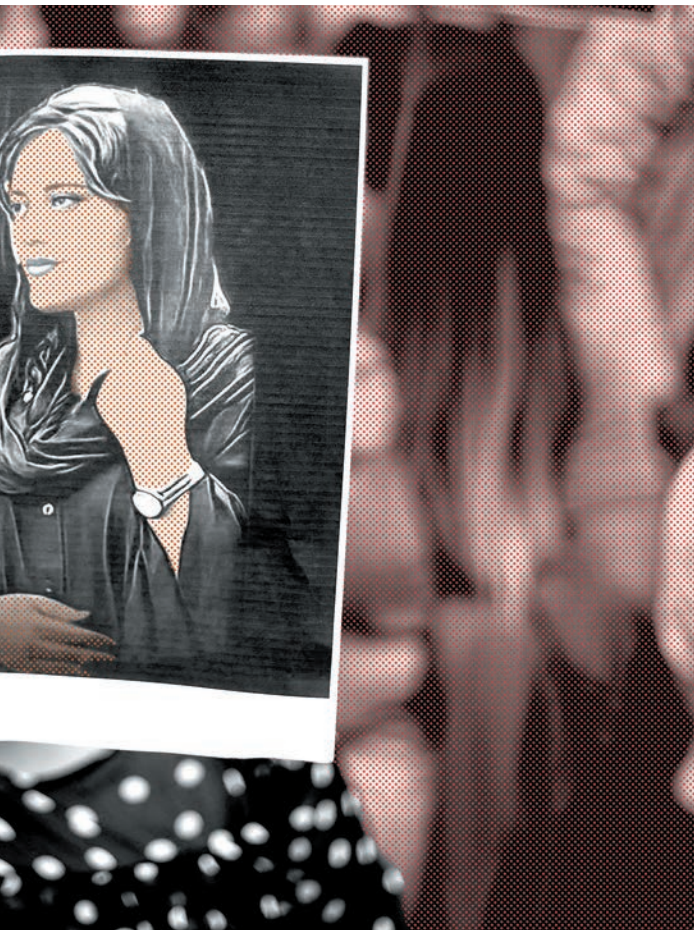
GÉNÉRATION MAHSA AMINI



Elles sont iraniennes, souvent jeunes. Elles ont participé au soulèvement qui a suivi la mort de Mahsa Amini, une étudiante morte en détention pour un voile « mal porté ». Aujourd'hui, elles se sont exilées dans le nord de l'Irak pour échapper à la répression du régime iranien. Rencontre avec ces naufragées du soulèvement « Femme, vie, liberté ».

– Correspondance au Kurdistan irakien
de Théophile Simon (texte) et de Sadak Souici (photos).

Par une chaude nuit de septembre 2022, dans les environs de la ville de Baneh, dans l'ouest de l'Iran, Charwan, 19 ans, s'échappe de la ferme familiale. Elle se dirige vers le centre-ville. Depuis plusieurs jours, cette lycéenne et ses amies vivent au rythme d'une rumeur lancinante : une étudiante du nom de Mahsa Amini, originaire de Saqqez à une heure de route de Baneh, aurait été assassinée par la police des mœurs de Téhéran. Son crime ? Avoir mal ajusté son voile lors d'un voyage touristique dans la capitale. « *Tout le lycée suivait l'affaire sur les réseaux sociaux et bouillait de rage. Cela aurait pu arriver à n'importe laquelle d'entre nous. Alors, quand les habitants de Saqqez sont descendus dans la rue, on leur a emboîté le pas* », se souvient Charwan, les yeux noisette brillant de colère. Cette nuit-là, plus elle se rapproche du point de rendez-vous des manifestants, plus l'angoisse l'étreint. Si la lycéenne n'a jamais manifesté de sa vie, elle connaît bien les risques encourus en Iran. Pourtant, dès qu'elle parvient sur la place principale, la peur disparaît : environ 200 filles de son âge sont rassemblées sous le clair de lune. Aucune ne porte le voile islamique. Certaines brûlent même le leur en pleine rue, en scandant des slogans hostiles au régime. Trois mots,



Mahsa Amini est rapidement devenue le visage de l'oppression des Iraniennes. Ici, devant l'ambassade iranienne, le 23 septembre 2022, à Bruxelles.

© KENZO TRIBOUILLARD/AFP

L'ÉVEIL D'UNE GÉNÉRATION

En ce mois de mai 2023, les plaines du Kurdistan irakien sont blondes des champs de blé parsemés de coquelicots. Huit mois après avoir fui son pays, la vie de Charwan a bien changé. Sans papiers ni ressources, son avenir en suspens, la jeune femme s'apprête à souffler sa vingtième bougie dans un camp militaire tenu par les peshmergas, des combattants kurdes en lutte contre Téhéran depuis des décennies. Au fil du soulèvement « Femme, vie, liberté », ceux-ci ont aidé à exfiltrer des centaines de manifestantes cherchant à échapper à l'implacable répression des mollahs. Le Kurdistan irakien, région autonome du nord de l'Irak, s'est ainsi transformé en refuge pour des milliers de jeunes Iraniennes d'origine kurde.

Car l'histoire de Charwan s'est répétée partout à travers l'Iran. Dans la ville de Bukan, à l'ouest, Urisha, étudiante de 25 ans, a battu le pavé pendant un mois avant d'être obligée de s'exiler ; à Sanandaj, plus au sud, Rezan, une femme au foyer du même âge s'est révoltée pour la première fois de sa vie ; non loin, Roya, lycéenne de 19 ans, a coordonné les manifestations locales sur Internet ; à l'est, dans la province du Semnan, Sadia, couturière de 34 ans, a brûlé des pneus sur les boulevards pendant trois semaines

en particulier, résonnent haut et fort : « Femme, vie, liberté ». *« Je n'en croyais pas mes yeux, mais j'ai su que j'étais à la bonne place. Alors j'ai retiré mon voile et j'ai couru vers la foule. Nous étions folles de rage, mais aussi de bonheur. Pour la première fois de nos vies, nous étions libres. C'était une sensation extraordinaire »*, lâche-t-elle avec un sourire mélancolique.

L'ivresse collective est de courte durée. Au bout d'à peine vingt minutes, la police débarque et tire sur la foule à coups de grenaille de plomb. Les slogans des manifestantes se muent en hurlements de douleur, puis s'évanouissent dans le dédale des rues. Charwan, hors d'haleine, parvient à rentrer chez elle et se glisse en silence jusqu'à sa chambre. Tandis que l'aube pointe au-dessus des montagnes environnantes, un vertige la saisit. *« J'ai réalisé la gravité de la situation. À cause des caméras de surveillance et des espions, nous allions toutes être identifiées par la police. Et pour les femmes iraniennes, la sanction précédant la prison est bien connue : le viol, reprend Charwan. Alors je suis entrée en contact avec une filière de passeurs grâce aux autres manifestantes. Deux jours plus tard, sans prévenir ma famille, j'ai quitté la maison et marché en direction de la frontière irakienne »*.

**« ALORS J'AI
RETIRÉ MON VOILE
ET J'AI COURU
VERS LA FOULE.
NOUS ÉTIIONS FOLLES
DE RAGE, MAIS AUSSI
DE BONHEUR ».**

– Charwan, 19 ans.



16

LA CHRONIQUE 17

Sadia, 34 ans, raconte avoir été témoin de graves exactions policières en marge des manifestations.

avant de fuir à son tour. Toutes décrivent le même bouleversement intime provoqué par la mort de Mahsa Amini. « *En Iran, la vie d'une femme se résume à passer du statut de fille à celui d'épouse. C'est tout. Sans m'en rendre compte, je ressentais un vide intérieur*, confie Rezan depuis sa cache d'Erbil, la capitale du Kurdistan irakien où elle a trouvé refuge en octobre 2022. *Lorsque Mahsa Amini est morte, un violent sentiment d'injustice m'a submergée et, pour la première fois, je suis sortie manifester. C'est dans la rue que j'ai pris conscience que mes rêves avaient été étouffés par cette société patriarcale. J'aurais aimé poursuivre mes études, mais on m'en a découragée. J'aurais aimé être une femme indépendante, avec un emploi, un salaire, une autonomie, mais on m'a mariée très jeune. J'ai alors vécu ce soulèvement comme une sorte de revanche* ». Assise à côté d'elle, Urisha acquiesce en silence. Puis elle écarte la cascade de cheveux bruns de son visage pour asséner d'une voix forte. « *Ces manifestations m'ont transformée. En criant des slogans, je réalisais que c'était la première fois que quelque chose d'authentique sortait du fond de mon âme. Et je n'étais pas la seule dans ce cas. Tout autour de moi, les femmes de ma génération ouvraient soudain les yeux sur leur condition* ».

LES MERCREDIS BLANCS

Tous les manifestants n'étaient pas des femmes. Loin de là. Dès les premiers jours du soulèvement, plusieurs dizaines de milliers d'Iraniens sont venus prêter main-forte à leurs concitoyennes. « *Les hommes n'ont pas tardé à nous rejoindre. C'était assez inédit, car les quelques manifestations que ma ville a pu connaître par le passé étaient souvent genrées* », raconte Roya, qui vit elle aussi claquemurée dans une base des peshmergas dans le nord de l'Irak. Bien avant la mort de Mahsa Amini, cette passionnée de photographie aux cheveux courts et lunettes rondes avait pris l'habitude de participer aux « mercredis blancs », un mouvement contre le hijab obligatoire, imaginé en 2017 par la militante féministe Masih Alinejad (lire son interview, p. 19). Il s'agissait, chaque mercredi, de porter un foulard blanc. Rapidement, le mouvement « Femme, vie, liberté » prend une ampleur historique et agrège les colères. La mobilisation est particulièrement importante au Kurdistan iranien, région d'où était originaire Mahsa Amini. Le reste du pays se mobilise également. Selon un décompte réalisé en février par l'ONG Human Rights Activists in Iran, au moins 165 villes et 144 universités auraient été le théâtre de manifestations. Galvanisées par leur nombre, les foules vont imaginer un moment pouvoir faire tomber le régime des mollahs. Mais ce dernier, comme à chaque révolte depuis la révolution islamique de 1979, a maté le mouvement, faisant preuve d'une violence aveugle.

Parmi les quelque 20 000 manifestants arrêtés par les autorités au cours de l'automne 2022, près d'une centaine auraient été condamnés à mort. Au moins sept ont déjà été pendus, dont trois au mois de mai suivant. Plusieurs centaines de manifestants ont été tués en marge des manifestations. « *J'ai vu une mère et son fils se faire tirer dessus de mes propres yeux. Une manifestante a également été jetée, par la police, du haut d'un barrage. Ça aussi, j'en ai été témoin direct, dans ma propre ville*, sanglote Sadia, désormais exilée aux alentours de Souleymanieh, une autre grande ville du Kurdistan irakien. *Les morts et blessés graves se sont multipliés. Sortir manifester devenait extrêmement risqué* ». Puis, un jour, sa meilleure amie est embarquée par la police. Elle ressort méconnaissable du commissariat. « *Les policiers l'ont violée*, murmure Sadia, les yeux dans le vague. *Elle est ensuite tombée en dépression puis elle a tenté de se suicider. Ce sont des monstres* ». Terrorisée par la perspective de se retrouver à son tour dans les geôles du régime, Sadia décide alors de fuir.

Début octobre, à l'aide d'une filière de passeurs, elle franchit les pentes escarpées des monts Zagros, frontière entre l'Irak et l'Irak. C'est, avec la frontière turque, la principale voie de passage des demandeurs d'asile iraniens.

KALACH ET MAQUILLAGE

Ces monts Zagros, Mojgan Keshavarz les a aussi traversés au péril de sa vie, peu avant la mort de Mahsa Amini. La vie de cette ancienne Téhéranaise de 41 ans rappelle que le combat pour l'émancipation de la femme iranienne a précédé le soulèvement de septembre dernier. Militante féministe depuis 2008, elle devient l'une des figures de proue des « mercredis blancs » en 2017, avant d'être arrêtée en 2019. Elle connaît alors le sort réservé à tant d'opposants politiques iraniens : l'emprisonnement, la torture, des agressions sexuelles et une condamnation à vingt-trois ans de prison, réduite de moitié en appel. Début 2022, elle est relâchée pour raisons médicales après que l'un de ses geôliers lui a brisé des vertèbres à coups de chaise. Puis elle prend la fuite, ce qui lui vaudra d'être condamnée à mort par contumace. Avec l'aide d'Amnesty International, Mojgan tente aujourd'hui de décrocher le statut de réfugié en Europe. « Je suis très triste pour toutes ces femmes, forcées comme moi de fuir l'Irak, d'autant qu'obtenir l'asile en Irak est impossible. Elles sont condamnées à la clandestinité pour des années, soupire-t-elle depuis un lieu tenu secret par mesure de sécurité. Les Iraniennes ne sont pas en sécurité en Irak. Les mollahs ont des espions partout et les traquent ». Les camps où vivent Charwan et Roya attestent de la menace. Ils auraient été visés durant l'hiver par des drones suicides iraniens, les mêmes que ceux fournis par Téhéran à Moscou pour frapper l'Ukraine. « Le régime iranien jouit d'importants relais politiques en Irak et peut y déployer son appareil sécuritaire facilement. Les Iraniennes qui arrivent ici doivent donc se méfier de tout le monde, du chauffeur de taxi au petit commerçant », explique Kareem Alwezi, un officier peshmerga supervisant l'un des camps où s'entassent une centaine de manifestantes iraniennes fraîchement débarquées en Irak. Selon lui, leur nombre aurait triplé depuis la mort de Mahsa Amini.

L'aide des combattants kurdes aux naufragées du soulèvement iranien n'est pas désintéressée. En échange d'une protection, les manifestantes iraniennes d'origine kurde doivent souvent faire allégeance à l'un des groupes paramilitaires qui pullulent dans

le nord de l'Irak. Et voient ainsi leurs destins confisqués. « Je rêvais de devenir comédienne, mais au lieu de cela j'apprends désormais à démonter une kalachnikov, confie tristement Charwan depuis sa petite chambre défraîchie. Je n'ai pas le choix. Seule la carte du parti me permet de franchir les checkpoints de la région, et je n'ai nulle part où aller. Mon rêve, ce serait de rejoindre l'Europe ». Dans un coin de la pièce, une arme automatique jouxte une petite boîte à maquillage. Sur les murs fissurés, une peluche de clown côtoie une ribambelle de foulards militaires. Huit mois plus tôt, Charwan était une lycéenne amatrice d'athlétisme et de cinéma ; Urisha, étudiante sans histoire, rêvait de devenir ingénieure informatique ; Roya était une avocate ; Sadia caressait l'espoir d'ouvrir sa propre boutique de vêtements... Une révolution féministe et une répression sanglante plus tard, toutes sont



En avril 2019, Mojgan Keshavarz a été arrêtée en raison d'une vidéo devenue virale. On la voyait distribuer, tête nue, des fleurs à des femmes dans le métro, à Téhéran.

devenues malgré elles des soldates traquées par des drones suicides. Peut-être pour des années. À moins qu'elles ne finissent par céder face à la brutalité des méthodes du régime iranien.

LES BRAISES DE LA RÉVOLUTION FÉMINISTE

« Les autorités harcèlent mes parents pour qu'ils me fassent revenir en Iran », raconte Charwan. Le frère de Saida subit fréquemment des pressions de la police. Les parents de Roya auraient, eux, été mis sur écoute. « Chaque fois que je leur téléphone, les policiers les convoquent et leur répètent ce que nous nous sommes dit », tempête-t-elle. Et parfois, sans prévenir, les menaces pesant sur les familles sont mises à exécution. Mamo, un manifestant de 32 ans originaire de Bukan, vit ainsi écartelé entre l'impératif de sauver sa peau et la nécessité de rentrer se livrer à la police iranienne pour libérer son frère, Sadegh, emprisonné



Urisha et Rezan, 25 ans toutes les deux, ont rejoint les rangs des peshmergas kurdes après avoir participé au soulèvement « Femme, vie, liberté ».



depuis sa fuite. « En janvier, les policiers ont débarqué dans la maison familiale, ont battu mes parents, ont embarqué mon frère et l'ont torturé pendant onze jours. Ils ne le libéreront que si je rentre en Iran, pleure-t-il à chaudes larmes, comme perdu au milieu du tourbillon indifférent d'une rue d'Erbil où il s'est échoué en décembre. J'ai le cœur brisé par la culpabilité, d'autant que mon frère élevait seul son fils. Si j'avais su que tout cela se terminerait de la sorte, je ne serais pas allé manifester ». Était-ce bien la peine de se révolter ? Alors que la rue iranienne est à présent réduite au silence, c'est la question qui hante désormais celles et ceux qui ont été forcés à l'exil. Même si certains vacillent, la plupart refusent de penser s'être levés en vain. « Cette révolution féministe est une première au monde. Personne ne l'oubliera. Elle continuera de travailler la société pour les années qui viennent, conclut Mojgan Keshavarz avant de replonger dans un quotidien de peur et de larmes. Tant que les Iraniennes ne seront pas libres, le pays dans son ensemble ne le sera pas non plus ». - T. S.



INTERVIEW

"LE VOILE OBLIGATOIRE, C'EST LE MUR DE BERLIN DU RÉGIME."

Ses boucles sont bien connues des Iraniens. Ses diatribes contre les mollahs aussi. Exilée aux États-Unis depuis 2009, suivie par près de 9 millions de compatriotes sur les réseaux sociaux, la dissidente Masih Alinejad, 46 ans, lutte inlassablement pour la liberté des femmes de son pays. Son combat lui a valu plusieurs tentatives de kidnapping et d'assassinat.

– Propos recueillis par Théophile Simon

11 février 2023, Washington. Masih Alinejad s'exprime lors d'un rassemblement à l'occasion du 44^e anniversaire de la révolution islamique, en Iran.

© ALLISON BAILEY/NURPHOTO/AFP

Le régime iranien semble avoir réussi à mater le soulèvement « Femme, vie, liberté ». Est-ce le cas ?

MASIH ALINEJAD — Je ne le crois pas. Les révolutions procèdent par phases : il y a d'abord une éruption de colère populaire, nourrie par des années de frustrations. Puis viennent les manifestations, souvent pendant des semaines. Puis la répression. Celle menée par le régime a été très violente, mais elle a seulement modifié la forme de la contestation. Cette dernière continue... différemment. On voit alors de plus en plus d'Iraniennes se livrer à des actes de désobéissance civile : elles enlèvent leur voile dans l'espace public ou au volant, défiant ainsi les restrictions d'ordre religieux. On constate aussi une flambée d'activisme sur le plan politique et syndical. À cause de la nature très sensible de ces initiatives, je ne peux en dire davantage. Mais les gens s'organisent. La peur a disparu.

Le soulèvement a montré que, malgré la propagande et la censure, les femmes iraniennes transmettent à leurs filles et à leurs petites-filles des idéaux différents de ceux véhiculés par le régime...

Cela s'explique en grande partie par les réseaux sociaux. Je l'ai bien vu avec la campagne que j'ai lancée en 2014, appelée « Ma liberté furtive ». Il s'agissait de publier chaque jour, sur les réseaux sociaux, une vidéo ou une photo d'Iranienne refusant l'oppression des mollahs. Ces contenus, publiés au fil des années, ont servi de manuel d'autodéfense idéologique à des milliers de femmes iraniennes. Puis, quelques années plus tard, il y a eu la campagne « Ma caméra est mon arme », qui consistait à filmer et à publier les actes de harcèlement subis par les femmes sortant dans

la rue sans voile, comme des insultes, des coups ou des arrestations policières. Aussi longtemps que les Iraniennes pourront consulter Internet, elles accéderont à une information libre et pourront éduquer leurs enfants d'une façon qui va dans le sens de l'histoire : vers une plus grande liberté, une plus grande participation démocratique et un respect des droits fondamentaux. Car c'est bien ce chemin-là auquel les Iraniens aspirent.

Vous êtes une cible prioritaire du régime iranien. De multiples attentats et tentatives d'enlèvement à votre encontre ont été déjoués. Pourquoi le pouvoir iranien a-t-il si peur de vous ?

Au mois de novembre 2020, une tentative d'enlèvement a effectivement été déjouée par le FBI. Depuis lors, j'ai dû vivre dans pas moins de douze planques. Ma vie n'est jamais revenue à la normale. En juillet 2022, un homme armé d'un fusil d'assaut s'est approché de ma maison, à Brooklyn. Je vis aujourd'hui sous protection policière constante. Pourquoi moi ? Je ne suis qu'une citoyenne iranienne ordinaire, qui a grandi dans une famille pauvre et très religieuse sur les bords de la mer Caspienne, dans le nord de l'Iran. Mais j'ai choisi de dire « non » à la dictature de la République islamique et de me battre pour la liberté. Contrairement à beaucoup d'exilés, j'ai maintenu des connexions très fortes avec les femmes et les hommes d'Iran. J'atteins des millions d'entre eux grâce aux réseaux sociaux.

« IL FAUT QUE L'UNION EUROPÉENNE PLACE LES GARDIENS DE LA RÉVOLUTION SUR LA LISTE DES ORGANISATIONS TERRORISTES ».

– Masih Alinejad



CI-DESSUS
Les images de plusieurs fontaines teintes en rouge, dans le centre de Téhéran, ont été partagées en ligne le 7 octobre 2022 par le média iranien militant « 1500tasvir ».

© TWITTER/COLLECTION PRIVÉE

Mon combat contre le voile obligatoire est très sensible, car celui-ci constitue l'un des derniers symboles du zèle religieux du régime. C'est son mur de Berlin, un symbole de son pouvoir répressif. Faire tomber l'obligation de porter le voile, c'est détruire du même coup l'un des fondements de la République islamique.

Téhéran affirme avoir libéré près de 20 000 manifestants emprisonnés en marge du soulèvement « Femme, vie, liberté ». D'après vos informations, ces libérations ont-elles bien eu lieu ?

Certains manifestants ont effectivement été libérés. Mais la plupart sont toujours en prison. Plus de 50 d'entre eux ont été condamnés à mort et plusieurs ont été exécutés. Ne nous laissons pas leurrer par quelques libérations à des fins de propagande. La plupart des opposants politiques iraniens, les plus connus et les plus actifs, sont toujours derrière les barreaux, à l'instar des parents du jeune militant Pouya Bakhtiari, tué lors du soulèvement de novembre 2019, ou bien des 14 femmes ayant fait circuler la même année une demande de démission de l'ayatollah Khamenei [actuel Guide suprême de la Révolution islamique]. Le régime a, par ailleurs, trouvé de nouveaux moyens de contrôler la population, notamment par le biais de caméras de surveillance. Celles-ci sont de plus en plus nombreuses dans les rues et servent à identifier le maximum de femmes sortant dans la rue sans leur hijab. Ce genre d'innovations dans les techniques d'intimidation montre la bassesse du régime.



À GAUCHE ET CI-DESSUS
Twitter a relayé nombre d'actions,
comme se couper les cheveux
lors d'un enterrement ou se photographier
la tête rasée, les cheveux dans la main.

© TWITTER/COLLECTION PRIVÉE

Après la mort de Mahsa Amini, vous avez déclaré que « la solidarité avec les femmes iraniennes n'est pas suffisante ». Que faut-il que la communauté internationale fasse de plus ?

Se couper les cheveux en signe de soutien, comme l'ont fait de nombreuses femmes par le monde, est sympathique. Mais nous avons besoin d'actions plus fortes. Il faut isoler le régime iranien autant que possible sur la scène internationale. Il faut que l'Union européenne place les gardiens de la révolution [paramilitaires chargés de réprimer l'opposition iranienne] sur la liste des organisations terroristes. Il faut que les pays européens rappellent leurs ambassadeurs. La société civile doit aussi faire pression sur ses élus et ses diplomates afin qu'ils s'investissent davantage sur le front des droits fondamentaux.

Pensez-vous que vous rentrerez en Iran un jour ?

Lorsque j'ai fui en 2009, j'ai d'abord cru pouvoir rentrer rapidement, après les élections présidentielles et la victoire du camp réformiste. Mais les années passant, voyant que les réformistes [au pouvoir en 2013] ne changeaient pas les fondamentaux du régime, j'ai déchanté et compris qu'un retour en Iran serait

impossible. C'est pour cela que je suis devenue aussi critique vis-à-vis du pouvoir iranien. Celui-ci ne peut pas être réformé.

Vous qui vivez en exil depuis plus d'une décennie, quels conseils pourriez-vous donner aux jeunes manifestantes qui ont dû fuir vers l'Irak ?

Chacune des Iraniennes qui a fui l'Iran l'a fait pour des raisons qui lui sont propres. Je préfère ne pas parler en leur nom, mais je peux parler de ma propre expérience d'exilée. Cette condition est loin d'être simple. Combien de fois ai-je rêvé de sauter dans un avion pour rentrer en Iran, et « adienne que pourra » ? Jamais je n'ai franchi le pas, mais j'ai fini par réaliser que l'on peut être très utile à son pays depuis l'extérieur. Parfois même davantage que si l'on était resté. Grâce à Internet, j'ai gardé le lien avec une importante communauté d'Iraniens à la fois en Iran et hors d'Iran. Nous continuerons le combat aussi longtemps qu'il le faudra. S'exiler est une forme de sacrifice, mais l'important est de mener une vie qui ait un impact sur la marche du monde.

La justice iranienne a condamné le réalisateur Saeed Roustaei à une peine de prison de six mois, assortie d'une interdiction de tournage pendant cinq ans, pour la projection de son dernier film *Leila et ses frères* au Festival de Cannes en 2022.

© DR

CINÉMA IRANIEN



L'ART DE LA SUBVERSION

Malgré la censure, le cinéma indépendant iranien a longtemps fait preuve d'une foisonnante créativité. Mais cet espace de résistance est plus que jamais en péril.

– Par Théophile Simon

Des actrices arrêtées. Un directeur de cinéma emprisonné. Un cinéaste en grève de la faim. Une liste d'une centaine d'artistes interdits de quitter le territoire. Le cinéma indépendant iranien a, lui aussi, fait les frais de l'implacable répression après la mort de Mahsa Amini, en septembre dernier. Car, de Téhéran à Shiraz, d'Ispahan à Mashhad, les salles obscures d'Iran ont largement soutenu le soulèvement « Femme, vie, liberté ». « Certaines comédiennes très connues comme Taraneh Alidoosti se sont affichées sans leur voile sur les réseaux sociaux. Mais aussi Afsaneh Bayegan, une star des années 1990, qui s'est rendue tête nue et en tee-shirt moulant à un rassemblement, en hommage à un homme de théâtre. Des documentaristes,

moins célèbres, se sont également photographiées sans leur voile, énumère Asal Bagheri, enseignante à l'université de Cergy et spécialiste du cinéma iranien. *Comme toutes les formes de répression dont souffrent les Iraniens, celle pesant sur le cinéma s'est fortement accentuée depuis le début du soulèvement* ».

Pourtant, le grand écran iranien constitue, depuis longtemps, l'un des rares espaces de résistance face au rouleau compresseur de la propagande. Une résistance riche, subtile, engagée, destinée à un peuple résolument cinéphile. Dès 1979, le réalisateur Abbas Kiarostami filme les préludes de la révolution islamique avec *Cas numéro un, cas numéro deux*. Quelques années plus tard, Amir Naderi, autre monstre sacré, met en scène les contrastes de la société postrévolutionnaire dans *Le Coureur*. En 2011, Jafar Panahi évoque, par petites touches, la répression du mouvement vert de 2009 dans *Ceci n'est pas un film*.

« *Le gouvernement iranien veut imposer au peuple une représentation différente de la société. Alors, il est vital pour le peuple iranien de créer ses propres images* », expliquait fin août le réalisateur Ali Ahmadzadeh¹, auteur du tonitruant *Critical Zone*, récompensé au Festival de Locarno cet été. Son long-métrage comporte une scène devenue l'un des emblèmes de « Femme, vie, liberté » : une Iranienne sans voile hurle « *Je vous emmerde* » pendant de longues minutes sur une autoroute. « *Les cinéastes montrent depuis longtemps le patriarcat de la société*, analyse Asal Bagheri. *Ils ont mis en scène de nombreuses femmes très fortes, seules ou mal accompagnées, essayant contre vents et marées de faire avancer leurs droits pour que leurs filles soient plus libres qu'elles ne l'ont été* ».

REDOUTABLE CENSURE

Le cinéma indépendant n'est pas pour autant épargné par la propagande. Le puritanisme de la République islamique dicte le rapport entre les hommes et les femmes, à l'écran comme sur les plateaux de tournage. Toute mention négative des autorités est proscrite. Et bien sûr, critiquer la religion ou dénoncer la corruption des institutions revient à interdire toute sortie en salle. Face à la censure, les cinéastes iraniens jouent avec les marges. Le hors-champ est souvent utilisé pour laisser libre cours à l'imagination du spectateur : une porte close évoque une relation sexuelle, un travelling derrière un arbre peut cacher un baiser, les enfants

symbolisent l'avenir et l'habitacle d'une voiture constitue parfois un lieu de tournage privilégié, pour éviter d'être repéré dans la rue.

Ces subterfuges atteignent leur limite. « *Abbas Kiarostami disait que la censure le poussait à être plus créatif. Mais je ne suis pas d'accord. Pourquoi montrer une femme qui dort avec son voile, alors que l'on sait tous que cela n'arrive jamais dans la réalité ? En trouvant des solutions créatives pour contourner la censure, on risque de légitimer cette même censure* », déclarait ainsi le réalisateur iranien en exil, Ali Abbasi, au festival du film de Londres en 2022. Cette frustration trouve un exutoire sur les réseaux sociaux où les réalisateurs publient fréquemment les scènes censurées au montage. L'avènement d'Internet constitue en effet un outil d'émancipation pour les artistes. Mais aussi une redoutable menace pour le régime. Lorsque le président ultraconservateur Ebrahim Raïssi succède au réformateur Hassan Rohani, en août 2021, il impose une chape de plomb sur le cinéma bien plus lourde que celle de ces prédécesseurs conservateurs. Et ce, dès avant la mort de Mahsa Amini. Dans les jours précédant le Festival de Cannes 2022, une douzaine de documentaristes sont arrêtés, dont les réalisatrices Mina Keshavarz et Firouzeh Khosravani. Deux mois plus tard, c'est au tour des réalisateurs Mohammad Rasoulof et Jafar Panahi d'être interpellés. Puis Mohsen Amir Yousefi et Majid Barzegar, deux documentaristes renommés, sont convoqués devant la justice en août.

« *On peut désormais dire que le cinéma subit la pire période de répression depuis la révolution islamique de 1979*, affirme Asal Bagheri. *Avant Raïssi, les négociations entre les censeurs et les créateurs avaient toujours été possibles. Malgré un contrôle très fort, le régime voulait que des productions indépendantes puissent voir le jour afin de montrer au monde la grandeur du cinéma iranien, dans l'espoir de prouver que l'Iran n'est pas le diable dépeint par certains. Raïssi rompt avec cette culture et met fin à toute possibilité de négociation* ». Le cinéma d'auteur survivra-t-il ? « *J'ai beaucoup d'espoir en sa rémanence* », voulait croire Taraneh Alidoosti dans une interview à *Paris Match*, en mai 2022. Quelques mois plus tard, la célèbre comédienne était jetée trois semaines en prison. – T. S.

¹ – Entretien sur le site américain IndieWire.

UNE PHOTO, UNE HISTOIRE

PERSPECTIVE



© ASSADOUR KEUSSAYAN.

Le Studio Rex

Les photographies reflètent et constituent des histoires. Même celles que l'on considère comme sans importance, mineures, ordinaires et, à vrai dire, simplement utilitaires au moment où elles ont été prises. En témoignent les archives du Rex, un ancien studio marseillais ouvert par Assadour Keussayan au milieu des années 1930.

Né en Turquie en 1907, Keussayan débarque à Marseille pour fuir le génocide arménien et installe le Rex dans le quartier central et populaire de Belsunce. Le photographe réalise des portraits d'immigrés originaires de l'Afrique du Nord et de l'Ouest qui racontent le cosmopolitisme de ce lieu ouvert sur la Méditerranée. Il reprend parfois des conventions très proches de celles des studios africains, avec quelques accessoires : un guéridon, un bouquet de fleurs en plastique, une grille en fer forgé...

La plupart des images sont des photos d'identité destinées aux documents administratifs, d'autres vont être envoyées à la famille demeurée au pays, quelques-unes rappellent simplement le souvenir d'un passage par Marseille. On pose en boubou, en djellaba, en costume occidental, en jean... Parfois une délicate coloration au pastel vient rehausser la photographie en noir et blanc.

Tous ces clichés représentent une mémoire, une histoire d'immigrés dont les regards nous fixent par-delà le temps.

Ne m'oubliez pas - Belsunce, Marseille 1965-1980

par Jean-Marie Donat (photographies tirées de sa collection)
et Souâd Belhaddad (texte), éd. Delpire & Co, 352 p., 49 euros.

Christian Caujolle

Cofondateur de l'agence VU'

RÉCIT



SUISSE

Mamie fait de la résistance

Des retraitées suisses intentent un premier procès sur le climat devant la Cour européenne des droits de l'homme. Préoccupées par l'avenir de leurs petits-enfants, elles sont montées au front.

— Par Louise Pluyaud. Illustrations : Damien Roudeau.

Les « expertes en bouffées de chaleur », comme elles se surnomment, sont arrivées d'un pas lent mais sûr devant la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH), accueillies par une forêt de caméras. À Strasbourg, le 29 mars dernier, plusieurs membres de l'association suisse, les Aînés pour la protection du climat, ont rendez-vous avec l'histoire. Pour la première fois, un État doit convaincre les 17 juges de la plus haute juridiction d'Europe que sa politique climatique est suffisante pour protéger sa population. « Or celle de la Suisse ne l'est pas, insiste Anne Mahrer, du haut de ses 74 ans, coprésidente de l'association. La canicule

de 2003 a causé environ 1 000 décès [sur une population de 7,3 millions d'habitants¹], en particulier chez les seniors sans servir de leçon ». Ces trois derniers étés, l'Office fédéral de la santé publique a enregistré une surmortalité et une augmentation des risques cardiovasculaires chez les plus âgés. « Et tout ce que nos autorités trouvent à dire, c'est de rester chez nous, fermer les stores, et boire de l'eau », s'insurge Anne qui, aux côtés de 2 300 autres Suissesses, âgées en moyenne de 73 ans, a saisi la CEDH. Car si la Suisse ne fait pas partie de l'Union européenne, elle est signataire de la Convention européenne des droits de l'homme. Et pour les

requérantes, l'État a manqué à ses obligations positives de protéger leurs droits, à commencer par celui à la vie (art. 2).

Premiers échecs devant la justice suisse

Comme la majorité des Aînées, Anne est une militante féministe et écologiste de la première heure. Ancienne députée des Verts, cette frondeuse aux cheveux courts a très tôt pris conscience que la plus grande menace pour les droits humains, c'est le réchauffement climatique. Les États, eux, mettront davantage de temps. En 2015, à l'instar de 195 autres pays, la Suisse s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 50 % d'ici à 2030, en adoptant les accords de Paris. Il s'agit de contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 2 °C. Mais en 2016, ne voyant aucune stratégie climatique forte mise en place, « Greenpeace émet l'idée d'une action judiciaire inspirée par l'affaire Urgenda », raconte Georg Klingler, expert climat au sein de l'ONG. En 2015, un tribunal avait donné raison à 900 citoyens néerlandais ayant porté plainte contre leur gouvernement pour l'obliger à davantage prévenir le réchauffement mondial. « Nous avons utilisé une loi fédérale suisse qui permet aux gens de se défendre contre les actions

– en l'occurrence, l'inaction climatique – de l'administration s'ils prouvent un intérêt digne de protection, explique Georg Klingler. Et comparées à la population globale, les femmes âgées sont les plus vulnérables en cas de fortes chaleurs. C'est prouvé scientifiquement ». Pionnière du droit de l'environnement, l'avocate zurichoise Ursula Brunner monte le dossier. « Un document de 160 pages – études épidémiologiques et certificats médicaux à l'appui – déposé auprès du gouvernement », explique Anne Mahrer, sollicitée pour coprésider les Aînées dès sa création, en août 2016.

Un an plus tard, le Département fédéral de l'environnement annonce ne pas donner suite à leur requête. Les seniors, qui ne sont encore qu'une poignée, déposent un recours auprès du Tribunal administratif fédéral. Nouveau rejet. Encouragées par leurs proches, les mamies se rebiffent. « Nos petits-enfants nous voyaient comme des superhéroïnes défendant la planète en tablier de cuisine et bas nylon, plaisante Rosmarie Wydler-Wälti, coprésidente. Nous ne pouvons les décevoir ». Alors les Aînées saisissent en 2019 la plus haute juridiction suisse, le Tribunal fédéral. Elles multiplient les actions : manifestation pour le climat, randonnée le long du Rhin pour la protection de

l'eau... Mais un an plus tard, autre coup de massue : leur affaire est rejetée. Motif : « Les requérantes ne sont pas touchées avec l'intensité requise dans leurs droits ». Autrement dit, « la Suisse agira lorsqu'il sera trop tard », déplore Anne. La question est alors posée lors d'une assemblée générale : les Aînées doivent-elles poursuivre ce combat en justice contre Goliath ? Après dix minutes de délibération, des centaines de poings se lèvent. C'est « oui » à l'unanimité ! Cette fois, l'association dépose un recours à la Cour européenne des droits de l'homme qui, en mars 2021, annonce qu'elle traitera leur affaire « de façon prioritaire », précise Anne, conquérante.

Une audience au sommet

« La Suisse va enfin devoir faire face à la justice. Du plancher des vaches, nous voilà au plus haut sommet », sourit Rita Schirmer-Braun, une Aînée, en entrant dans la Grande Chambre de la Cour où les plus importantes affaires sont jugées. Une équipe de cinq avocats représente l'association et cinq autres l'État suisse. L'audience, présidée par la juge irlandaise Siofra O'Leary, s'ouvre avec la plaidoirie d'Alain Chablais. Le représentant de la Confédération suisse dénonce « un procès d'intention » : l'État en fait assez en matière de lutte contre

LIGNE DE VIE Les Suissesses pour le climat

AOÛT 2016 Création de l'association Les Aînées pour la protection du climat.	MAI 2020 Rejet de leur action en justice contre la politique climatique de la Suisse.	DÉCEMBRE 2020 Recours auprès de la CEDH.	29 MARS 2023 Audition publique devant la CEDH, à Strasbourg.
2016	2020		2023



le réchauffement, pour preuve, « l'adoption d'une loi fédérale sur la réduction de son empreinte carbone dès 1999 ». De plus, la Suisse « ne contribue qu'à 0,1 % des émissions mondiales de CO₂ (en 2020) ». Mais si on enlève l'achat de ses crédits carbone à l'étranger, « ce chiffre passe à 3 %, au même niveau que le Japon et le Brésil », souligne Georg Klingler. En cause : ses importations, ses banques et ses multinationales « qui investissent massivement dans les énergies fossiles ». Surtout, le pays alpin est lui-même impacté par la hausse des températures. Bruna Molinari peut en témoigner. Assise dans la salle d'audience, elle a fait le déplacement depuis le Tessin, un canton du Sud extrêmement pollué. « J'habite dans une vallée des Alpes traversée par un axe autoroutier majeur. L'été, mon village est recouvert d'un nuage gris, et l'air y est irrespirable », alerte cette octogénaire au fort accent italien

avant de reprendre son souffle. « Mon asthme a empiré, et je dois faire des inhalations de cortisone trois fois par jour ». Mais plutôt que de réduire le trafic des poids lourds, « les génies de notre Confédération prévoient d'élargir l'autoroute ».

Une bataille pour les petits-enfants

Constatant que de plus en plus de jeunes de sa région souffrent de problèmes respiratoires, Bruna a rejoint les Aînés pour que ses petits-enfants puissent profiter des paysages de son enfance. Les glaciers alpins fondent comme neige au soleil. Certains ont même disparu. Ce phénomène qui s'accélère pourrait avoir une incidence hors des frontières de la Suisse. Les montagnes du pays, surnommé le « château d'eau de l'Europe », alimentent de nombreux fleuves. L'audience se termine. Les Aînés sortent les traits tirés, sonnées par trois heures et demie de débats.

Mais elles retrouvent vite leurs esprits, invitant avocats et journalistes à boire un pot au Pavillon Joséphine, à deux pas de la Cour. « Après tout ça, il va me falloir un petit – plutôt un gros – remontant ! », s'exclame Bruna. *Nous avons perdu des membres en sept ans de combat, certaines sont malheureusement décédées. Aujourd'hui, nous trinquerons pour elles* ».

Le verdict est attendu d'ici à la fin de l'année. « Si la Suisse est condamnée, le gouvernement sera alors contraint de prendre des mesures concrètes et bien plus ambitieuses pour freiner le réchauffement climatique », insiste Raphaël Mahaim, avocat des Aînés. Par ailleurs, une décision positive ferait jurisprudence pour les 46 États membres du Conseil de l'Europe. – L.P.

REPORTAGE

ÉQUATEUR

ANTI-IVG : LES GRANDES MANŒUVRES

De puissants groupes catholiques mènent campagne contre l'IVG. La Fondation SOS Mamá sillonne le pays pour dissuader les femmes d'avorter. Manipulation, intimidations... ils ne reculent devant rien.

— Correspondance à Quito de Justine Sagot, photos de Juan Ignacio Davila.

Leslie, 13 ans, tente de capter l'attention du petit garçon qui s'agite sur ses genoux. Son fils balbutie à peine. « *Il devrait parler et marcher, il a 2 ans, mais il n'y arrive pas. Selon les docteurs, c'est à cause de la consanguinité* », explique l'adolescente. À 11 ans, cette brunette aux traits enfantins est tombée enceinte, violée par son grand-père. « *Au début, j'avais très peur, je ne voulais pas le garder. Je l'ai dit à maman, on s'est mises à pleurer toutes les deux. Et puis ils sont arrivés. Ils m'ont dit que ce bébé était un petit être innocent, que ce qui m'était arrivé n'était pas de sa faute. Ils m'ont dit aussi de prendre soin de lui et de lutter pour lui* ». « *Ils* », ce sont les militants pro-vie de la Fondation SOS Mamá qui ont débarqué chez elle un jour de printemps, dans sa petite maison de Tumbaco, à l'est de Quito. Ces activistes radicaux s'engagent à lui fournir nourriture et vêtements pour son bébé. Après deux visites, Leslie change d'avis. Elle décide finalement de ne pas avorter. « *Je n'étais pas vraiment d'accord, tout ça, c'est de la faute*

du grand-père. Mais la psychologue de la fondation m'a expliqué qu'il était préférable que je soutienne ma fille plutôt que de provoquer un autre traumatisme avec un avortement »,

nous confie du bout des lèvres Rosa, la mère de Leslie. Depuis, son mari, embarrassé par la situation, a quitté le foyer, de même que le grand-père, qui a fui à l'étranger pour échapper aux poursuites judiciaires lancées par la fondation. Rosa et Leslie s'occupent seules du bébé. « *Parfois, quand je le baigne ou qu'on dort ensemble, je me souviens de ce que le grand-père m'a fait. Mais je dois être forte. Le plus dur, c'est quand il fait des crises d'épilepsie, je ne sais pas comment faire* », raconte Leslie, avec un sourire désarmant.

FORMER DES ACTIVISTES PRO-VIE

Dans ce pays très conservateur, où 80 % de la population est catholique, l'interruption de grossesse est interdite dans la majorité des cas, passible de six mois à deux ans





de prison. En avril 2021, les associations féministes ont obtenu d'arrache-pied sa dépénalisation en cas de viol. Mais pour les nombreuses organisations pro-vie, peu importe. La bataille continue. Santiago, un militant de la Fondation SOS Mamá, fait partie de ceux qui ont dissuadé Leslie d'avorter. « *Je ne peux pas réparer un crime puni par la loi en commettant un autre crime. Si on m'a volé, dois-je voler en retour ? Non* », s'emporte-t-il. Pour convaincre, rien n'est laissé au hasard. Aujourd'hui, dans le local de la fondation à Quito, plusieurs volontaires suivent la formation d'Amparo Medina, la directrice de l'organisation et coordinatrice du Réseau Vie et Famille de l'archidiocèse de Quito. Diapositives à l'appui, et lunettes noires sur le nez, Amparo dresse un premier constat : le développement de la contraception aurait

Dans un quartier du sud de Quito, les riverains observent l'échographie d'une jeune femme examinée dans la « caravane pour la vie ».

créé la mentalité de « *l'enfant bon à jeter au premier problème* ». « *Mon mari me bat et je suis enceinte ? J'avorte. Je suis abusée sexuellement ? J'avorte. Je fais des études ? J'avorte* », lance l'activiste. Selon elle, la contraception est inutile, car les femmes ne seraient « *fertiles qu'un jour par mois* », il suffirait donc de les éduquer sur le fonctionnement de leur corps. Ici, les contre-vérités scientifiques s'affichent sur les murs et s'impriment dans les esprits. Sans aucune formation médicale, elle égrène ses arguments. « *À dix semaines, si la maman pleure, le bébé pleure. Si la mère rit, il rit, pourquoi ? C'est le bébé qui commande tout* ».



Ce lien serait si profond que l'avortement entraînerait inévitablement une grave dépression qu'elle appelle le « syndrome post-avortement ». Abigail, une jeune bénévole, renchérit. « La douleur et la culpabilité, c'est incroyable. Il faut leur montrer une réalité : il est presque impossible de ne pas ressentir ce syndrome ».

Puis arrivent les mises en situation pratiques. Il s'agit de se préparer pour la prochaine opération, lorsqu'ils iront devant une des cliniques privées de la capitale où des femmes viennent interrompre discrètement leur grossesse, en payant au minimum 400 dollars. Amparo forme ses soldats. « Si une femme veut avorter car son mari est infidèle, que dois-je répondre ? », demande-t-elle. « Que cela n'empêchera pas son mari de la tromper, et que l'enfant n'est pas responsable. Qu'on sait bien qu'elle ne veut pas tuer son bébé et qu'on va l'aider à trouver des solutions », répond Abigail. Si elle est isolée ? « Lui proposer de la nourriture et un hébergement, même après la naissance », rétorque Santiago. « Et si le père est mort ? » Long silence.

« La reconforter, lui dire que si elle veut pleurer, elle peut, et que je suis là pour elle, continue Santiago, qui confie ses motivations. Je ne peux pas simplement dire à une femme de ne pas avorter car c'est mal ; ça ne fonctionne pas comme ça. Je viens ici pour avoir les armes. Je dois savoir expliquer qu'elle a juste besoin de soutien matériel. Être mère, c'est la meilleure chose qui puisse lui arriver ». Une autre volontaire renchérit. « À partir du moment où une femme est enceinte, ce n'est plus son corps. Ils sont deux ».

DES ÉCHOGRAPHIES DIFFUSÉES EN PLEINE RUE

Des arguments à dégainer sur le terrain. Une semaine plus tard, nous retrouvons les militants à bord de leur « caravane pour la vie », dans un quartier pauvre du sud de Quito. De jeunes femmes enceintes arrivent. Faute de ressources suffisantes pour consulter un médecin, c'est vers Amparo Medina qu'elles se tournent pour faire une échographie. La consultation est quasi publique, l'image du fœtus projetée en pleine rue sur un écran.



Dans le cimetière Santa Rosa, des catholiques enterrent des fœtus issus d'avortements, devenant symboliquement les parents de ces « enfants non nés ».

«Aujourd'hui, il pleut mais d'habitude, on sort aussi les enceintes pour diffuser le son des battements de cœur du bébé. Comme ça, tout le monde les entend», sourit Abigail. Cette campagne anti-avortement trouve son public parmi les riverains. «Ce genre d'action, c'est une bénédiction de Dieu. La Bible dit de ne pas tuer. L'avortement menace l'espèce humaine. Il faudrait aussi qu'ils se rendent dans les centres commerciaux, c'est là-bas qu'il y a le plus de monde», affirme l'un d'eux. Tandis que certains photographient l'échographie, trois passantes prennent à partie un militant de la fondation. «Je connais des filles de 12 ans enceintes, car elles ont été violées. Leur corps n'est même pas formé pour avoir un enfant.

Comment pouvez-vous leur dire, gamine, garde-le! Elles vont devenir folles!» argue une femme aux cheveux courts. Mais le militant ne se laisse pas intimider. «Pourquoi condamner un innocent? C'est le violeur qu'il faut condamner. Je vous assure, si les filles avortent, c'est parce qu'elles manquent de soutien financier et moral». Chaque jour, en Équateur, quatre filles de moins de 14 ans accouchent des suites d'un viol.

Dans la caravane, la campagne porte ses fruits. Une femme de 33 ans se demande si elle est enceinte. Amparo peine à lire l'échographie. Malgré le doute, elle choisit ses mots: «Maintenant, cet enfant est connecté à toi, il vit dans tes entrailles, je sais que c'est difficile, mais tu as dans ton ventre la responsabilité de le chérir, susurre-t-elle en caressant la joue de cette femme qui reste silencieuse. Grâce à la caravane, nous avons déjà sauvé plus de 500 vies. Souvent, quand les femmes voient la tête, les mains du bébé, ça les émeut, parce qu'on ne parle plus d'une chose mais d'un enfant bien réel».

CHAQUE ANNÉE, UNE TRENTAINE DE FEMMES MEURENT D'UNE HÉMORRAGIE OU D'UNE INFECTION PROVOQUÉE PAR UN AVORTEMENT CLANDESTIN.

DES FUNÉRAILLES POUR LES FŒTUS

Ces catholiques veulent marquer les esprits, dans l'intimité comme dans l'espace public. La caravane arrive devant l'église Santa Rosa, dans le sud de Quito. La porte s'ouvre et de petits cercueils blancs apparaissent, tous étiquetés d'un prénom. Accompagné par la police nationale qui soutient l'opération, chaque fidèle dépose un cercueil sur l'autel et devient symboliquement le parent du fœtus qui se trouve à l'intérieur. «Les fœtus sont congelés et conservés à la morgue, car ils constituent la preuve du délit de l'avortement. Nous, on les sort de là et on leur offre des funérailles chrétiennes dignes», explique Amparo, qui a préparé cette cérémonie avec l'archidiocèse de Quito. «Si moi aussi, on m'avait tué à trois mois dans le ventre de ma mère, je ne serais pas là». Au son des prières du prêtre et des notes de violon, certaines familles venues de toute la région peinent à contenir leurs larmes. Elles embrassent le cercueil avant sa mise en terre. «C'est inimaginable de se dire que dans cette boîte, il y a un petit ange qui a été conçu, mais n'a pas pu voir la lumière du jour», confie une croyante. Mercedes, José-Augustin, et 15 autres fœtus sont bénis puis enterrés au cimetière des «enfants non nés». D'ici à quelques mois, Amparo organisera la retraite spirituelle de nombreuses femmes pour les aider à «guérir et obtenir le pardon de Dieu». Elles pourront même apporter une poupée et la placer dans un berceau, un ultime rituel pour remettre «l'âme de leur enfant perdu dans les bras du Créateur». De quoi conditionner encore davantage les esprits. Selon le ministère de la Santé, chaque année, une trentaine de femmes meurent d'une hémorragie ou d'une infection provoquée par un avortement clandestin. Un chiffre sous-évalué. D'après de nombreuses associations, dans les zones rurales reculées, il n'est pas rare que des femmes décèdent avant d'accéder aux services de santé. - J.S.

PORTFOLIO

SOUDAN

FORCES
VIVES

Par Gwenaëlle Lenoir (texte) et Ahmad al Fatih (photos)

5 mai 2023. Quand leur maison a été touchée par des tirs, Halema et son fils ont réussi à rejoindre Wad Madani, au sud-est de la capitale, Khartoum.

Depuis, ils vivent dans une école transformée en centre d'hébergement.





29 mai. Rami est enseignant. Dans cette école de Wad Madani, il improvise des cours d'art et de musique.



Ce sont des vies suspendues, des parcours stoppés net. Omran, Ahmed, Mohamed, Ehab, Rachid ont tous moins de 30 ans. Jusqu'au 15 avril dernier, dans la capitale, ils suivaient leur chemin : Mohamed venait de terminer l'université et cherchait du travail ; Omran imaginait sa carrière de photographe sur de bons rails ; Ahmed était déjà installé dans la vie, avec son boulot au marché aux côtés de son père. Les combats entre l'armée régulière dirigée par Abdel Fattah al-Burhane et les paramilitaires des Forces de soutien rapide de Mohamed Hamdan Daglo les ont jetés hors de Khartoum, à l'instar de près de 3 millions de leurs concitoyens. Une guerre entre deux généraux rivaux et ambitieux. Alors les jeunes ont pris la route vers l'est du pays, un parcours jalonné de barrages militaires. Et ils se sont arrêtés, comme beaucoup, à Wad Madani. Là, ainsi que partout dans les provinces soudanaises épargnées par les combats, les déplacés ont afflué. Omran, Ahmed, Mohamed, Ehab, Rachid se sont transformés en commis de cuisine, déménageurs, conteurs d'histoire, aides-soignants. Dans des écoles improvisées en camps d'accueil, ils ont reconstitué les réseaux de soutien à la population qui existaient déjà dans leurs quartiers : les « comités de service », issus des Comités de résistance, organisation de quartier, horizontale et souple, d'une redoutable efficacité contre le pouvoir militaire. Habituellement, les « comités de service » prennent en charge les besoins de base de leur voisinage : restauration des sanitaires et des salles de classe dans les écoles, fourniture de bouteilles de gaz, nettoyage des rues, aide au devoir pour les enfants. Ces jeunes mettent la même énergie dans la survie au jour le jour que lorsqu'ils faisaient la révolution pour construire un nouveau Soudan. Dans un pays où l'État a disparu, sauf dans ses fonctions répressives, ils permettent à la société soudanaise de tenir encore debout. - G. L.

4 juillet. Mohamed est l'un des jeunes qui prennent en charge les tâches de la vie quotidienne, notamment les repas. C'est Ahmed (ci-dessous) qui est de corvée d'oignons ce jour-là.





23 août. Les déplacés se sont installés tant bien que mal, là où ils trouvaient une place. Combien de temps encore pourront-ils rester ici ?

31 août. Les repas sont préparés grâce à la solidarité des habitants, qui fournissent la nourriture, et aux jeunes, qui cuisinent pour la communauté.





4 juillet.
Houfeiza, infirmière,
intervient bénévolement
auprès des déplacés.

**Comme tous les ans, nous sommes partenaires
du prix Bayeux Calvados-Normandie
des correspondants de guerre.**

**Rendez-vous le samedi 14 octobre pour un débat
sur le Soudan avec Pierre Haski et Donatella Rovera,
chercheuse sur les situations de crise.**

Il sera animé par Tchérina Jérolon, responsable
Conflits, justice et migrations (Amnesty International).

Plus d'infos : prixbayeux.org

En savoir plus

*La mort a frappé à notre porte, Crimes de guerre
et souffrances des populations civiles au Soudan, rapport
d'Amnesty International, août 2023.*

DÉBAT

FAUT-IL SUPPRIMER

La mort de Nahel tué par un policier, le 27 juin, a relancé le débat sur l'impartialité de l'IGPN¹, qui dépend du ministère de l'Intérieur. Faut-il créer une instance indépendante pour garantir des enquêtes impartiales ?

– Propos recueillis par Théophile Simon

SEBASTIAN ROCHÉ

Enseignant à Sciences-Po Grenoble et spécialiste de la police française



© DR

Je rappelle que l'enjeu du débat n'est pas seulement juridique : il s'agit de la fabrique de notre communauté politique. Les dérapages de la police détruisent, chez les jeunes, la croyance dans le principe du vote : lorsque vous êtes humilié à l'occasion d'un contrôle de police, vous ne croyez plus en la force de la loi, car vous venez d'être rabaissé en son nom. Pour que l'adhésion à l'ordre politique démocratique reste vivante parmi la jeunesse, il est crucial d'assurer l'impartialité de l'Inspection générale de la police (IGPN). Or cette instance connaît de sérieux dysfonctionnements. D'abord pour des raisons structurelles. Elle reste sous l'autorité du ministère de l'Intérieur. C'est donc bien la police qui contrôle la police ! Il n'est pas raisonnable de compter sur l'intégrité de son personnel pour garantir sa crédibilité. Il faut inscrire dans la loi les bases d'un contrôle plus impartial et indépendant. Certains avancent qu'aucun ministère n'est contrôlé de façon externe, et qu'il n'y a pas de raison que l'IGPN soit traitée différemment. Je ne suis pas d'accord, car la police est un corps particulier qui peut contraindre, enquêter, blesser et même, parfois, tuer dans le cadre de son activité. Et il n'est plus à démontrer que tout corps professionnel développe naturellement des biais de jugement. Il faut renforcer l'IGPN en la libérant de sa dépendance vis-à-vis du ministère de l'Intérieur, et de tout biais cognitif.

Il faut aussi développer le contrôle externe, et lui donner des pouvoirs élargis. D'autres pays l'ont fait. En Grèce, le Défenseur des droits peut enquêter et prononcer des sanctions. Au Royaume-Uni, les enquêtes sont conduites par des non-policiers. En Belgique, le Parlement dispose de son propre outil d'enquête. Sur la vingtaine de démocraties que j'ai étudiées, aucune n'a autant basé le contrôle de la police sur le contrôle interne comme le fait la France. Notons enfin que l'IGPN est largement sous-dotée : elle ne peut enquêter que sur 10 % des faits dont elle est saisie ! Pour le reste, elle doit confier l'enquête à d'autres services de la police...

Je ne suis pas en faveur d'un « big bang » à l'IGPN. Pour moi, il faut réformer pour que le Défenseur des droits puisse décider de s'emparer des affaires les plus sensibles ; ensuite, allouer davantage de ressources pour enquêter, puis faire en sorte que l'IGPN puisse suivre le devenir judiciaire de ses enquêtes et en rendre compte – aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Enfin, placer cette institution sous l'autorité du ministère de la Justice, en plus de la place Beauvau, afin de minimiser les risques d'influence politique.

¹ Voir le rapport d'Amnesty International *Arrêté-e-s pour avoir manifesté : La loi comme arme de répression des manifestant-e-s pacifiques en France*, septembre 2020.

LA POLICE DES POLICES ?

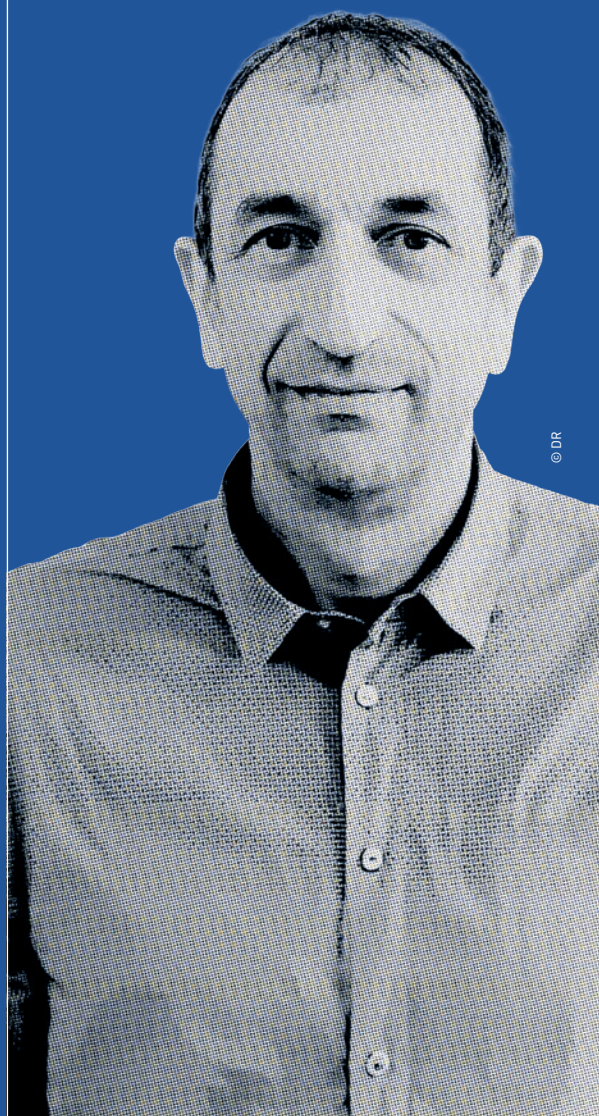
Je vais répondre en m'appuyant d'abord sur ma propre expérience. Je suis passé une fois devant l'IGPN au début de ma carrière. Mon sentiment est que ses enquêteurs sont impartiaux et correctement formés. Une partie de la classe politique les accuse souvent de souffrir d'un biais professionnel les empêchant de faire preuve d'impartialité dans leurs enquêtes. Je ne l'ai jamais constaté. L'IGPN peut, au contraire, se montrer très tatillonne. Combien de nos collègues ont été auditionnés pour des incidents sans gravité, de très légères blessures ou à peine un jour d'ITT (incapacité totale de travail) ? C'est d'ailleurs de plus en plus souvent le cas. Lorsqu'il passe devant l'IGPN, un policier ne fait pas le fier. C'est un moment éprouvant car très stressant.

Il faut également rappeler que des centaines d'officiers de police judiciaire – extérieurs à l'IGPN – inspectent, tous les jours, le travail de leurs collègues agents de police judiciaire. Ils jugent de la recevabilité d'un procès-verbal ou de la conformité d'une interpellation et n'hésitent pas à les réprimander en cas de manquement. Et lorsque ces officiers de police judiciaire accèdent à l'IGPN, ils arrivent avec une certaine expérience quant à la meilleure manière de conduire une procédure tout en respectant la loi. Leur jugement n'est pas fondé sur de grandes théories, mais sur une expérience bien concrète. Qui d'autres que ces policiers-là pour évaluer le travail d'autres policiers ?

On entend par ailleurs que les enquêtes de l'IGPN peuvent être influencées par l'autorité politique ou amendées sous la pression des syndicats de policiers. Là encore, ce n'est pas vrai. Si j'essayais demain de voir un enquêteur de l'IGPN pour tenter d'interférer sur son enquête, je vous garantis qu'il le prendrait extrêmement mal. Lorsque l'on choisit de postuler à l'IGPN, ce n'est pas pour être une marionnette.

Les critiques de l'IGPN affirment enfin qu'il faudrait placer toute ou partie des enquêtes sous l'autorité d'une autorité externe, comme cela se passe dans certains pays européens. Or je vois à cette proposition un écueil important : toutes les enquêtes judiciaires se font sous l'autorité d'un magistrat. Voit-on un Défenseur des droits s'immiscer dans une enquête judiciaire ? Cela pourrait conduire à l'effet inverse : les policiers pourraient se sentir tenus de trouver une faute, même lorsqu'il n'y en a pas. Au contraire, l'autorité du juge qui dirige l'enquête garantit que les enquêteurs ne disposent pas de marge de manœuvre pour camoufler la vérité. Le système actuel présente des garanties.

THIERRY CLAIR
Secrétaire général adjoint
du syndicat Unsa Police



CULTURE

ROMAN GRAPHIQUE

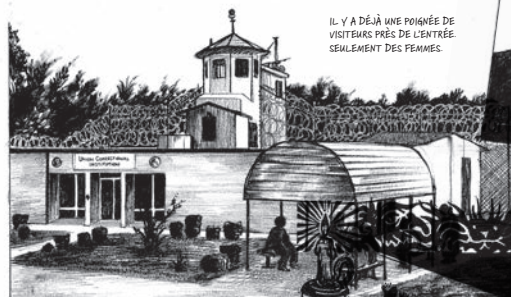
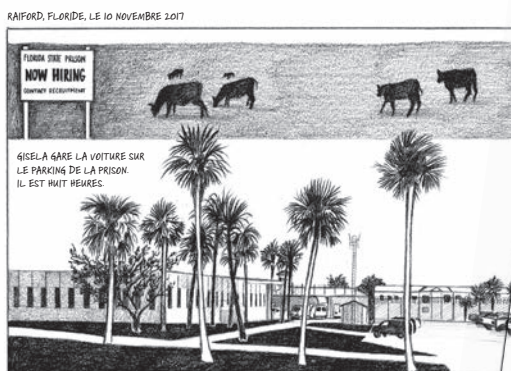
Quelqu'un m'attend quelque part

La jeune artiste Valentine Cuny-Le Callet raconte son amitié épistolaire avec un condamné à mort américain.

Au lendemain des attentats de 2015, le spectre de la peine capitale refait surface en France. Un électrochoc pour la jeune Valentine Cuny-Le Callet, alors étudiante aux Arts déco, à Paris. Face à la haine grandissante qui vise la communauté musulmane, une voix tranche, invitant à la fraternité plutôt qu'à la vengeance, c'est celle de l'avocate Danielle Mérian, membre de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat). Touchée par cette prise de position, Valentine adhère au programme de correspondance de l'ONG.

L'Acat lui propose d'écrire à Renaldo McGirth, un Afro-Américain détenu en Floride et condamné à la peine de mort à l'âge de 20 ans, en 2008. Pour traduire l'appréhension des premiers échanges, la jeune illustratrice se représente avec humour, ensevelie sous une montagne de papiers froissés. Elle craint d'être trop bavarde, le prisonnier la rassure : « *Tes mots, j'en ai besoin... Ça fait tellement de bien de savoir que quelqu'un m'attend* ». Très vite, ils se découvrent une sensibilité artistique commune, échangeant poèmes, dessins et confidences sur leurs vies respectives. Depuis sa cellule de 5 m² sans fenêtre, Renaldo rêve de jardins,

alors Valentine peuple ses pages de végétaux. Il lui demande d'être ses yeux pour visiter le monde, elle dessine pour lui le quartier bigarré de Château Rouge. Confrontée à la censure absurde que la prison exerce sur les images, l'artiste déborde les cases, libère son geste pour explorer avec frénésie toutes les techniques : dessin au crayon ou au stylo, peinture, gravure, découpage... Elle opte pour le noir et blanc, réservant la couleur aux dessins fleuris de Renaldo.



ATELIER AUX LILAS POUR LA TYPOGRAPHIE
CE LA FAIT MAINTENANT TROIS ANS ET
QUAND NOUS NOUS SOMMES VUS
UN PROJET COMMUN - RACONTER
DANS UN RÔLE À QUATRE MAINS.

IL M'ENVOIE DE NOMBREUX TEXTES, ET NOUS
PARLONS LONGUEMENT DE LA MANIÈRE DONT JE
POURRAIS LES METTRE EN IMAGES.

CHACUNE NOUVELLE HISTOIRE QU'IL SOUHAITE
INCLURE EST UN DÉFI POUR MOI.

JE DÉSSINE
RÉALISTE
JUSQU'À C
BOIS ET DE

ET L'ESTAMPE, FRANCE, LE 10 NOVEMBRE 2019

DEMI QUE RENALDO ET MOI AVONS ENTAMÉ NOTRE CORRESPONDANCE. L'ÉTÉ DERNIER, NOUS AVONS DÉCIDÉ DE NOUS LANCER DANS SON HISTOIRE, NOTRE CORRESPONDANCE ET NOTRE AMITIÉ, MÉLANT NOS TEXTES ET NOS DESSINS.



RENALDO M'A DÉJÀ ENVOYÉ QUELQUES IMAGES, D'AUTRES ENVIRONNENT MAIS C'EST COMME POUR DES LA CI DE 52

LA MAJEURE PARTIE DES AN CRAYON GRAS J'EN VEUX QUEL NE ME RESTE PLUS À GRAPHITE ENTRE LE POUCE



© ÉDITION DELCOURT, 2022 - CUNY-LE CALLET



© PIERRE-ANDRÉ CUNY

De leurs échanges naît, au fil des ans, cet objet hybride, foisonnant, entre récit intime et enquête. Un livre puissant où la poésie n'élude pas les pages les plus sombres de l'histoire américaine : des planches saisissantes rappellent ainsi l'horreur des lynchages de la fin du XIX^e siècle qui font écho aux exécutions actuelles, silhouettes suspendues à une corde ou assises sur une chaise électrique. Rarement, un ouvrage aura fait sentir de manière aussi claire le pouvoir des mots face à la violence carcérale. Quant à l'omniprésence des mains, elle exprime la force du lien et l'impossible contact physique. « J'ai besoin de ton soutien pour maintenir mon humanité »,

lui écrit Renaldo. Si ce dernier n'a pas été autorisé à cosigner ni même à voir le livre, l'autrice l'inscrit durablement dans nos esprits. – Fanny Leroy



Perpendiculaire au soleil,
Valentine Cuny-Le Callet
Éd. Delcourt-Encrages, 436 p., 34,95 euros.

LE COUP DE CŒUR D'AURÉLIE



Le dernier roman de Douglas Kennedy est sans doute l'un des plus politiques de l'écrivain américain. Il s'ouvre sur une carte en couleur des États-Unis à l'horizon 2045 : en bleu, la République unie (RU) régie par une surveillance tous azimuts ; en rouge, la Confédération unie (CU), une théocratie fondamentaliste et rétrograde ; en vert, la Zone neutre comme le fut Berlin pendant la guerre froide. Dans ce roman d'anticipation, Kennedy décrit avec force détails l'engrenage qui, à partir de la présidence de Trump, conduit une Amérique de plus en plus désunie à cette nouvelle sécession. Les États côtiers de la RU, sous la houlette d'un multimilliardaire de la Tech (on ne peut s'empêcher de penser à Elon Musk), ont éradiqué la pauvreté, le racisme, les discriminations sexuelles, le papier, le doute et l'inattendu. De leur côté, les citoyens de la CU sont dirigés par douze apôtres ultra puritains, qui envoient sans sourciller les blasphémateurs au bûcher. Et c'est dans le décor de ces « meilleurs des mondes » que l'écrivain noue une intrigue d'espionnage pleine de rebondissements. Ici, pas de science-fiction, bien au contraire. Douglas Kennedy semble juste pousser de l'avant quelques curseurs de tendances actuelles comme la remise en cause du droit à l'avortement, le poids des évangéliques, l'influence de la Silicon Valley... Un roman terriblement crédible. – Aurélie Carton

Et c'est ainsi que nous vivrons
de Douglas Kennedy
Éd. Belfond, 335 p., 22,90 euros.

BEAU-LIVRE

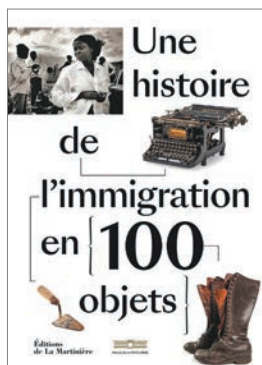
Le parti pris des choses

Une truelle de maçon, un casque de chantier, une paire de bottes, un service de table en faïence, une marionnette « nègre », une demande de naturalisation... Nul inventaire à la Prévert dans cet ouvrage, mais 100 objets qui racontent chacun un parcours singulier. Leur juxtaposition tisse la trame de l'histoire de France à travers le prisme de l'immigration. Patrick Boucheron a dirigé le groupe d'historiens chargés de réfléchir à la nouvelle exposition du musée national de l'Histoire de l'immigration, à Paris. Il souligne sa volonté de « faire musée d'une histoire commune » et d'intégrer pleinement les migrations au récit national, d'en faire un récit choral, divers, incarné. L'ouvrage qui accompagne ce parcours muséal permanent prend ainsi le parti de la pluralité des points de vue et confie à 100 auteurs et autrices, historiens ou écrivains, la rédaction de textes offrant une nouvelle vie à ces objets.

Ce sont parfois des objets intimes, déposés au musée par les migrants eux-mêmes ou leurs enfants pour raconter leur parcours d'exil, mais aussi des documents administratifs, des photographies d'archives ou des œuvres d'art. Ils permettent de se placer à hauteur d'homme, ils percutent nos souvenirs ou notre imaginaire, ils rendent palpables les épreuves traversées et les défis relevés. Ainsi la truelle est celle du père de François Cavanna arrivé en France en 1902 ; le casque de chantier – l'un des premiers objets entrés dans les collections du musée – appartenait à un Portugais chassé de son pays par la dictature de Salazar ; la demande de naturalisation a été déposée par Picasso à la préfecture de police en mai 1940. Quant aux œuvres d'art, souvent des créations récentes, elles permettent de passer du fait divers au symbole, elles émeuvent et interrogent. – Georgia Makhoulouf

Une histoire de l'immigration en 100 objets

Éditions de La Martinière, 330 p., 26 euros.



ROMAN

Au pays du château livide

En Espagne, à mi-chemin entre Barcelone et Valence, s'étend le delta de l'Ebre, du nom de ce fleuve emblématique dont est issu l'adjectif « ibérique ». C'est là qu'a grandi Toya, entre terre et mer, entre Juan son père paysan et Pilar sa mère, qui cuisine pour les châtelains du village. Une vie de servitude, une vie de labeur. Chaque matin, « la cuisinière part pour le Château livide, en revient plus pâle encore. Dévorée par la honte ». Elle y subit sans broncher les caprices de la marquise acariâtre et les viols à répétition « du fils Hibáñez qui n'est pas un tendre ». Enceinte, elle fait passer le fruit de ses œuvres, chez Maria la sorcière des marais. Hélas, elle ne survivra pas à l'avortement de trop. Ce drame, c'est l'étincelle qui allumera la mèche de la révolte sociale ¡Tierra y libertad! Nous sommes au début des années 1930, métayers et journaliers se révoltent. Leur force de travail, c'est leur seul pouvoir. Ils feront grève et, si cela ne suffit pas, prendront les armes. L'instituteur Horacio et José l'avocat vont les aider. La révolution pour la République secoue

jusqu'à la Catalogne.

« L'Espagne est une poudrière, on ne compte plus les villages insurgés ».

Sous la plume incandescente et poétique de Laurine Roux, la colère gronde, le delta s'embrase.

– Sylvia Rozelier



L'Autre Moitié du monde

Laurine Roux

Éditions du Sonneur, 255 p., 18 euros.



FILM

Être ravi à soi-même

Pourquoi et comment adapter au cinéma *Le Consentement* de Vanessa Springora, un livre choc publié chez Grasset en 2020 ? Dans ce récit autobiographique, l'autrice racontait la relation d'emprise de G., célèbre écrivain de 50 ans sur V. S., une jeune fille de 14 ans. « Il me semblait évident que la force des images permettait à ce texte de rencontrer un public plus large et sans doute plus jeune », argumente le coproducteur Marc Missonier. C'est à la réalisatrice de *Gueule d'ange* (2018), Vanessa Filho, qu'a été confiée cette délicate adaptation cinématographique. À l'écran, l'écrivain Gabriel Matzneff, brillamment interprété par Jean-Paul Rouve, est d'abord une voix. Tour à tour onctueuse, cajoleuse, séductrice, elle se fera insistante, humiliante, violente. Cette voix off, omniprésente, traduit bien l'enfermement progressif de l'adolescente par le prédateur sexuel. Le film fait aussi entendre la rhétorique vipérine de l'adulte qui joue sur plusieurs registres pour mieux ferrer sa proie : Matzneff exalte un amour exceptionnel, valorise son expérience sexuelle et sa grande érudition. En face,

Kim Higelin (moins convaincante) campe une lycéenne complexée, éblouie d'être enfin regardée par cet homme de lettres réputé. D'autant que le père (intentionnellement absent du film) n'est qu'« un courant d'air » et que la mère (Laetitia Casta) renonce vite à protéger sa fille. Une scène montre ainsi la mère, la fille et l'amant à table dans une illusion de normalité, brouillant encore les repères fragiles de l'adolescente. Si la cinéaste adopte le point de vue de Vanessa Springora, elle ne néglige pas pour autant l'entourage de Matzneff. Insérée dans le film, une archive télévisuelle de l'émission *Apostrophes*, animée par Bernard Pivot, résume parfaitement cette complaisance du microcosme littéraire à l'égard de la pédophilie assumée de Gabriel Matzneff. Malgré ces trouvailles scénaristiques et sa fidélité au texte, le choc des images n'a pourtant pas le poids et la puissance des mots de Vanessa Springora.

– Aurélie Carton

Le Consentement Vanessa Filho

1 h 58. Sortie le 11 octobre.

EXPOSITION

Maudite guerre, fichue paix

Vladimir Kazanevsky

Poutine portant une ceinture d'explosifs face au globe terrestre, un militaire russe jouant de l'accordéon dont les soufflets sont des missiles... Extraordinaire dessinateur, le caricaturiste ukrainien Vladimir Kazanevsky expose ses œuvres dans une galerie parisienne. Le lauréat du Prix international du dessin de presse 2022 s'est exilé en Slovaquie quelques semaines après l'invasion de son pays par la Russie, emportant un sac à dos... et deux crayons. – A.C.



Galerie Sabine Bayasli
99, rue du Temple, 75003 Paris,
entrée gratuite.
Jusqu'au 4 novembre.

Retrouvez quelques dessins de Vladimir Kazanevsky dans l'album *Fichez-nous la paix !*, 120 dessins de presse, collection Cartooning for Peace, éd. Gallimard en partenariat avec Amnesty International.



Aliona Gloukhova

L'ART DE LA BIFURCATION

Cette exilée biélorusse est devenue écrivaine grâce à la langue française. Pour Aliona Gloukhova, le déplacement est source de stabilité.

Le rendez-vous est pris à Pau, ville dans laquelle Aliona Gloukhova, née à Minsk, vit et écrit depuis une dizaine d'années. La veille, elle m'a envoyé un texto : *« On peut prendre un café, profiter de la vue sur la montagne, se balader ensuite. Chez moi, c'est tellement le chaos que je n'ose pas inviter »*. Nous nous retrouvons dans une belle brasserie du boulevard des Pyrénées. Aliona arrive dans un trench bleu marine, il pleut des cordes. À 39 ans, la romancière part s'établir près de Marseille pour trouver une nouvelle inspiration, un nouvel élan. *« C'est la première fois que je choisis un lieu pour vivre, sans avoir de raisons logiques, professionnelles, amoureuses. J'ai été séduite par la lumière, un peu blanche, transparente, de cette ville et par son intensité »*. Aliona cherche le mot juste,

fronce légèrement les sourcils, penche la tête sur le côté comme pour plonger en elle-même : *« Je suis curieuse de savoir ce que ça va donner de choisir un endroit »*.

Lorsqu'elle était enfant, son grand-père lui avait conseillé : *« Si tu as mal ou peur, deviens exploratrice »*. En 2004, l'université européenne des sciences humaines de Minsk, où elle est étudiante, est fermée par le pouvoir car jugée trop « indépendante ». Elle quitte alors son pays, étudie les arts visuels en Russie et en Europe, devient enseignante en art contemporain en Lituanie, puis s'installe en France. Sa trajectoire trace une ligne nord-est/sud-ouest. Pour l'écrivaine qui a grandi sous le règne de l'inamovible dictateur Loukachenko, la stabilité a quelque chose d'effrayant. Tout comme le récit « officiel » qui enferme les existences dans le mensonge, les condamne au silence ou à la fuite. En revanche, l'exil, le déséquilibre permettent l'exploration. Depuis, Aliona cartographie la grande et la petite histoire, les liens entre les êtres qui se font et se défont, modifiant leurs géographies physiques et intimes.



Dire l'indicible en français

À son arrivée en France, c'est avec 200 mots français qu'elle ébauche son premier roman. *Dans l'eau je suis chez moi*, publié en 2018, évoque son père, disparu en mer au large de la Turquie, quand elle avait onze ans. Un texte écrit un peu « *par hasard* », parce qu'un ami français lui avait suggéré de raconter son histoire. Dans sa nouvelle langue, libérée d'un passé figé, elle trouve son « *endroit silencieux* » pour dire l'indicible. « *Parfois, je me dis que si je n'avais pas écrit en français, si je n'avais pas pris ce chemin un peu étrange, je ne serais sans doute pas devenue écrivaine* », confie-t-elle. Ce texte dépouillé, minimaliste, troué à l'image de ses souvenirs, rassemble les débris d'une existence à la dérive, broyée par le système soviétique. Son père, qu'elle décrit comme « *dipsomane* »¹, boit comme beaucoup à cette époque, « *pour trouver du courage* ». Il rêve d'un ailleurs. Dans les années 1990, la fragile ouverture du pays lui donne l'occasion de faire son premier grand voyage en dehors des frontières soviétiques. Il n'en reviendra jamais. Disparition volontaire, accident ? Aliona part à sa recherche et réinvente avec une infinie poésie, un destin à cet absent. « *Ce que j'aime chez elle, c'est cette poésie, confie Alice Syrakvash, l'une de ses amies de jeunesse, également exilée en France. Pourtant, nous sommes très différentes, je suis exubérante, Aliona est introvertie. Mais sa subtile compréhension de la vie, la finesse de son écriture très organique me touchent. Je me reconnais dans cette langue* ».

Pudeur et délicatesse

Depuis la parution de ce premier roman, l'écrivaine joue avec le français, lui fait des croche-pieds, le réinvente. Des mots inattendus, des espaces-temps compressés, composent une musique singulière. Comme dans son second livre *De l'autre côté de la peau*, où elle part sur les traces d'Ana – un personnage fictif –, disparue après avoir enquêté sur un poète russe méconnu et auteur d'une « *contre-langue* » pour dire la terreur soviétique : « *Ana parle du temps transporté dans les valises, de deux moments identiques, éloignés de quarante ans, des années carrées et lourdes* ». Son dernier texte, *Nos corps lumineux*, paru en 2023, confirme son talent. Il raconte la rupture avec son mari,



2023

Nos corps lumineux

Éd. Verticales
177 p., 18,50 euros.

2020

De l'autre côté de la peau

Éd. Verticales
142 p., 13,50 euros.

2018

Dans l'eau je suis chez moi

Éd. Verticales
117 p., 13 euros.

un Français qu'elle avait suivi à Pau, donnant ainsi un nouvel éclairage à sa trajectoire. « *Mon mari a cessé de m'aimer* » : premiers mots de ce roman écrit à 4 heures du matin, en état d'alerte. Pendant ce temps, à l'Est, ses proches fuient le Bélarus, victimes des répressions massives de 2021. Alors, parce qu'elle avait peur, parce qu'elle était triste, l'écrivaine a écouté le conseil de son grand-père : elle explore ses sentiments et cartographie sa peine. Avec pudeur, délicatesse, elle transforme cette perte en une expérience lumineuse. Nous terminons l'entretien par une promenade dans le petit bois en contrebas de Pau : Aliona aime ces grands arbres qui lui rappellent les forêts bélarusses de son enfance. L'accalmie est de courte durée, une pluie torrentielle revient noyer le paysage. « *Cela ne va pas durer* », dit Aliona d'une voix douce, en regardant le ciel. Avec cette grâce, d'aller trouver la lumière, là où on ne l'attend pas. – Flore de Borde

¹ Impulsion morbide se traduisant par une tendance irrésistible à boire de l'alcool, souvent précédée d'une phase de tristesse.

VIE DU MOUVEMENT

– Pages réalisées par Grégoire Osoha

UN HEUREUX ÉVÉNEMENT

À l'occasion des Rencontres de la photographie d'Arles, des militants d'Amnesty International posent des jalons pour faire renaître un groupe local.

Dès sa naissance, chaque groupe local d'Amnesty International France se voit doter d'un numéro. Du premier, fondé à Paris en 1970 au petit dernier, créé à Marseille en 2023, le n°462. Bien sûr, avec les années, certains groupes ont disparu, comme c'est le cas du n°289 d'Arles. Il a fermé boutique en 2019, à la suite de quelques différends et après avoir organisé

l'assemblée générale d'Amnesty International, dernier baroud d'honneur.

Cette dissolution, Pierre Mitrano a du mal à la digérer. Depuis 2020, il est responsable bénévole de la région amnestienne Provence-Alpes-Côte d'Azur – Corse. Il est convaincu qu'Arles dispose de multiples atouts pour reconstituer une équipe de militants des droits humains. « *En comparaison avec d'autres villes du coin, Arles possède un très bon tissu associatif et une vie culturelle extrêmement dynamique* », explique le responsable, ajoutant que là où il habite, à Toulon, le terrain est loin d'être aussi propice. En début d'année, l'ensemble des groupes locaux de la région donne donc son feu vert pour que d'importants efforts militants soient consacrés à la renaissance d'un groupe à Arles.

« *Par où commencer?* », demande Pierre. « *Par l'antenne jeunes du lycée Pasquet, pard!* », lui répond Bruno, membre de l'équipe régionale. Parce qu'à défaut de groupe local, il existe à Arles un collectif d'une dizaine de lycéens et lycéennes qui font vivre les combats d'Amnesty International depuis quatre ans. Expositions sur les droits des femmes, sur les droits des enfants, sur la liberté d'expression... Qui a dit que les jeunes étaient paresseux et égocentriques? Après discussion avec ces lycéens, Pierre liste les rendez-vous importants de la vie arlésienne permettant d'entrer en contact avec de potentiels militants. Au premier rang desquels, bien sûr, les Rencontres de la photographie. Mais on est au mois de mai, et ce festival de renommée internationale commence en juillet. Autant dire que c'est rûpé

AU CENTRE
Najia, Carla
et Céleste
compulsent
ensemble
le catalogue
de l'exposition
« Manifeste ».

© GRÉGOIRE OSOHA

À DROITE
110 photos
pour clamer
le droit
à manifester.

© STÉPHANE LAGOUTTE/MYOP





pour cette année... Sauf que, au même moment, le siège parisien d'Amnesty International France apprend que l'exposition montée avec l'agence MYOP est retenue. Intitulée « Manifeste. Ils furent foule soudain », elle présente 110 œuvres de 22 photographes autour de scènes de manifestations dans le monde entier. Pierre et ses collègues saisissent cette belle opportunité.

L'occasion fait le larron

Ainsi, l'été dernier, dans le jardin d'un hôtel désaffecté où déambulent les visiteurs de l'exposition MYOP/Amnesty International, des militants amnistiens d'Aix-en-Provence, Avignon, de Bagnols-sur-Cèze, Martigues, Sète et Toulon se relaient tous les week-ends de juillet. Sous les pins et les figuiers, ils accueillent les festivaliers, les font parler de leurs expériences de manifestations et les informent sur les droits humains. Carla et Najia de l'antenne jeunes d'Arles y assurent même une permanence quotidienne pendant la semaine d'ouverture. Avec leur collègue Céleste, elles aimeraient bien qu'un groupe se crée à Arles pour pouvoir s'y investir lorsqu'elles auront fini leurs études. « *Le groupe local est une structure primordiale pour les militants. C'est l'entité qui les relie, car c'est l'incarnation de notre mouvement, au sens littéral. À travers les groupes locaux, c'est Amnesty qui "prend corps"* », abonde Pierre.

Lui se montre patient et confiant. « *On a une touche avec deux personnes. À Marseille, ça a pris cinq ans de recréer un groupe, mais nous y sommes parvenus! Et, cerise sur le gâteau, c'est maintenant un groupe très moteur pour l'ensemble de la région* ». En espérant qu'il en ira de même pour la cité arlésienne et que les mots de Paul Éluard choisis pour accompagner l'exposition MYOP/Amnesty International deviennent ici réalité: « *Ils n'étaient que quelques-uns / ils furent foule soudain* ». - G. O.

EN SAVOIR PLUS

—
Les 250 **groupes locaux** constituent une grande part du maillage territorial d'Amnesty International dans toute la France. Composés de militants bénévoles, ils relaient des combats du mouvement en organisant des actions publiques, des débats et des événements, en proposant des actions d'éducation aux droits humains, en menant des actions de plaidoyer auprès de leurs élus locaux ou encore en expliquant les enjeux des campagnes du mouvement à la presse locale...

AGENDA Pour en savoir plus : www.amnesty.fr/agenda

Les droits humains sur les planches

C'est quoi ?

Le groupe local de Marne-la-Vallée organise un spectacle théâtral intitulé *Albertine, je ne peux pas*. La pièce relate l'histoire de Ioula Tsvetkova, poursuivie par la justice russe pour des dessins à caractère féministe (lire *La Chronique* n° 442). Ioulia a été activement soutenue par le mouvement Amnesty International et vit désormais en exil en Lituanie.

Le spectacle sera suivi d'un débat animé par le référent « Russie » d'Amnesty International. Pour s'inscrire : marnelavallee@amnestyfrance.fr

C'est où ?

Théâtre Albert-Caillou, 21, avenue Albert-Caillou, 77500 Chelles.

C'est quand ?

Le 20 octobre, à 20 h.

BAGNOLS-SUR-CÈZE (30)

Foire aux livres
bagnolsgardrhodanien@amnestyfrance.fr

7-8 octobre

VERDUN (55)

Foire aux livres
verdun@amnestyfrance.fr

7-11 octobre

PARIS (75)

Concert « Quatuor à cordes »
parisbatignolles@amnestyfrance.fr

14 octobre

MARTIGUES (13)

Foire aux livres
martigues@amnestyfrance.fr

14-15 octobre

ROMORANTIN-LANTHENAY (41)

Foire aux livres
romorantin@amnestyfrance.fr

14-15 octobre

CHERBOURG-EN-COTENTIN (50)

Foire aux livres
maryvonnegoudal@hotmail.fr

21-22 octobre

ROUEN (76)

Foire aux livres
rouen@amnestyfrance.fr

21-22 octobre

TOUL (54)

Fête de la pensée
toul@amnestyfrance.fr

28 octobre

ACTION DU MOIS



POLOGNE

Justyna Wydrzyńska

Monsieur le Procureur,

Défenseure des droits des femmes, Justyna Wydrzyńska est la fondatrice du site polonais « Women on the Net ». Ce forum soutient les femmes qui souhaitent bénéficier d'un avortement sûr, de moyens de contraception ou d'une éducation sexuelle. Justyna Wydrzyńska travaille avec l'Abortion Dream Team (ADT), initiative citoyenne qui apporte une assistance aux femmes ayant besoin d'avorter. Pour avoir aidé une femme enceinte à obtenir des pilules abortives en Pologne, elle a été condamnée, en mars 2023, à huit mois de service d'intérêt général. Cette condamnation crée un dangereux précédent en Pologne, pays où l'interruption de grossesse est presque totalement interdite. En tant que membre/sympathisant(e) d'Amnesty International, je vous demande, Monsieur le procureur général, l'abandon de toutes les inculpations visant Justyna Wydrzyńska. Veuillez agréer l'expression de ma haute considération.

AGIR

Adressez vos appels à

Procureur général
M. Zbigniew Tadeusz Ziobro
ul. Postępu 3
02-676 Warszawa
Pologne

Copie à envoyer à

Ambassade de Pologne
1, rue de Talleyrand
75007 Paris

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Claude Samouiller

RESPONSABLE ÉDITORIALE

Pauline David

RÉDACTRICE EN CHEF

Virginie Roels

PREMIÈRE SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Claire Laudereau

RÉDACTRICE RESPONSABLE CULTURE

Aurélien Carton

CONTACT RÉDACTION

chronique@amnesty.fr

CONTACT ABONNEMENTS

smd@amnesty.fr

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

Anouchka

Lena Bjurström

Lola Bögelmann

Florence Borde

Christian Caujolle

Juan Ignacio Davila

Lola Ledoux

Gwenaëlle Lenoir

Vanessa Lepoutre

Fanny Leroy

Georgia Makhlof

Grégoire Osoha

Louise Pluyaud

Laurent Rigoutet

Esteban Rios

Damien Roudeau

Sylvia Rozelier

Justine Sagot

Théophile Simon

Sadak Souici

CORRECTRICES

Mireille Berkani

Élisabeth Maucollot

CONCEPTION / RÉALISATION

Élise Desmars-Castillo

Virginie Heid

EN COUVERTURE

Le 26 octobre 2022, des milliers de personnes se dirigent vers le cimetière de Saqqez, la ville natale de Mahsa Amini (Kurdistan iranien), pour marquer les 40 jours de sa mort.
© TWITTER/COLLECTION PRIVÉE

IMPRESSION

Aubin Imprimeur

86 240 Ligugé

N° DE COMMISSION PARITAIRE

0424684664

ISSN : 0761-9359

Dépôt légal : 4^e trimestre 2023

La Chronique, mensuel
d'Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75 940 Paris cedex 19

**BONNES NOUVELLES**

20 juillet 2023, Le Caire. Mohamed El-Baqer est accueilli par ses proches à son domicile.

© MOHAMED EL-RAAI/AFP

ÉGYPTE**L'avocat Mohamed El-Baqer libéré**

Après quatre années passées à la prison de Tora dans la banlieue du Caire, dont deux en détention préventive, Mohamed El-Baqer a été libéré le jour de ses 43 ans, le 20 juillet 2023. L'avocat égyptien avait été accusé d'appartenance à une organisation illégale, de réception de fonds en provenance de l'étranger, de diffusion de fausses nouvelles et d'utilisation abusive des réseaux sociaux. Une avalanche d'accusations sans possibilité de faire appel. Difficile à l'époque d'y voir autre chose que des représailles menées par le régime du président al-Sissi contre le fondateur du centre Adalah pour les droits et les libertés. Les motifs exacts de la grâce présidentielle qui lui a été accordée sont à ce jour inconnus, mais sa libération intervient alors qu'une pétition en sa faveur a recueilli plus de 300 000 signatures dans le monde. Son emprisonnement injuste avait été mis en avant lors de la campagne « 10 jours pour signer » de 2021 et faisait l'objet d'un dossier d'intervention suivi par plusieurs groupes d'Amnesty International en France. À sa sortie, Mohamed El-Baqer a déclaré qu'il n'oublierait jamais celles et ceux qui l'ont soutenu.

BELGIQUE**La loi « Stop féminicide »**

C'est une première en Europe. Fin juin, le Parlement belge a adopté une loi pour lutter contre les féminicides. Cette loi-cadre propose une définition précise du féminicide et des violences qui le précèdent – violences sexuelles, psychologiques et contrôle coercitif. Elle prévoit de collecter

des données statistiques sur les crimes de genre, d'améliorer les droits et la protection des victimes, de mieux former la police et les magistrats. Reste à mettre en œuvre ce texte : la Belgique (11 millions d'habitants) a enregistré officiellement 24 féminicides en 2022.

RCS PARIS B 378 695 795 - ASSOCIATION LOI 1901 - LANCEUR DE BALLE DE DÉFENSE EN 3D

AUJOURD'HUI TOUT COÛTE UN BRAS, SAUF MANIFESTER QUI COÛTE AUSSI UN ŒIL.



En France comme dans d'autres pays,
les armes utilisées en manifestation
mutilent et tuent.

SIGNEZ LA PÉTITION
internationale pour leur réglementation
sur [Amnesty.fr](https://www.amnesty.fr)

AMNESTY
INTERNATIONAL 



NIGERIA

Yahaya Sharif-Aminu

Musicien et chanteur, ce Nigérian de 25 ans risque d'être exécuté. Son crime ? Avoir relayé via WhatsApp, en février 2020, une chanson jugée blasphématoire à l'égard du prophète Mohammed. Après la diffusion, des milliers de personnes étaient descendues dans les rues de Kano, dans le nord du Nigeria, pour réclamer son arrestation. Quelques mois plus tard, le jeune homme était déclaré coupable par une haute cour islamique. Détenu à la prison de Kano, Yahaya Sharif-Aminu pourrait être pendu, juste pour une chanson.

Illustration de Lola Bögelmann